



Préavis au Conseil communal

Budget 2022

Municipalité

Mme Nadège Longchamp, municipale

N°09/2021

Préavis adopté par la Municipalité le 11 octobre 2021

Commentaire général	2 - 12
Comptes de fonctionnement	13
Résultat du budget - récapitulation	14
1 Administration générale	15 - 17
2 Finances	18 - 19
3 Domaines et bâtiments	20 - 29
4 Travaux	30 - 32
5 Instruction publique et cultes	33 - 35
6 Sécurité publique	36 - 37
7 Sécurité sociale	38
Charges et revenus par nature	39 - 45
Situation des emprunts	46 - 47
Prévision des amortissements	48 - 50
Budget 2022 STEP	51 - 54
Budget 2022 SDIS La Mère	55 - 58
Commentaires complémentaires	59 - 73

Commentaire général



Préambule

La première partie de la présentation du fascicule a été légèrement modifiée afin que la lecture et la compréhension soient rendues plus confortables. Le tableau de l'état du personnel communal ainsi que le tableau des investissements ont été intégrés dans le commentaire général.

Des réalités qui ressortent du budget 2022

Bientôt une ville : Le Mont-sur-Lausanne est à la veille d'acquérir le statut de ville avec près de 10'000 habitants ainsi que 14 secteurs à bâtir, dont pour certains, les travaux de préparation ont déjà commencé. L'arrivée ces prochaines années de nouveaux citoyens constitue un enjeu majeur en terme d'infrastructures et de services à développer.

Des infrastructures nécessaires : Le Mont-sur-Lausanne doit investir pour répondre aux besoins et aux attentes de sa population dans le but de préparer son avenir. Le budget prévoit des investissements de CHF 12.9 millions, mais des investissements futurs d'une plus grande importance devront être consentis pour faire face aux besoins scolaires, sociaux-culturels, sportifs, de transport et de mobilité douce d'une population en augmentation et dont les modes de vie évoluent. Sur le total des dépenses d'investissements 2022, CHF 7.2 millions sont des crédits déjà votés, CHF 5.6 millions sont des crédits à déposer et CHF 10.8 millions représentent des reports et soldes du budget 2021.

Des ressources essentielles : Le Mont-sur-Lausanne doit aujourd'hui se préparer à la gestion de grands chantiers déjà en cours et à venir dans différents domaines (bâtiments, eaux claires et usées, mobilité, sécurité, environnement, ...). Pour cette raison, la Municipalité propose dans son budget le renforcement des services de l'administration communale (+4.53 ETP), actuellement dépassés par la quantité de travail qui arrive de pair avec l'augmentation de la population et des infrastructures à entretenir ou en devenir.

Nouvelle législature : A l'aune de cette nouvelle législature, le budget ne contient pas le plan des investissements planifiés pour les prochaines années mais uniquement celui pour l'année 2022. La Municipalité a fait ce choix car un plan d'investissements complet sera présenté en début d'année prochaine. Un délai pour la fixation du plafond d'endettement nous a été accordé par le Canton, ce qui permettra à la Municipalité de présenter un plan d'investissements en lien avec son programme de législature et des priorités qui y seront données.

Des charges et des revenus en augmentation : Le budget est en augmentation tant au niveau des charges que des revenus. Il est toutefois important de relever que sur un budget total de CHF 57.6 millions, la proportion de charges non maîtrisables par la Municipalité représente un montant de CHF 28 millions, soit 48.71%, en progression de 7.80% par rapport au budget 2021.

Un budget 2022 déficitaire : Lors de l'élaboration du préavis sur le taux d'imposition, la Municipalité a proposé le maintien du taux pour l'année 2022. Or aujourd'hui, le budget présente un déficit de CHF 906'910.-. Cet excédent de charges s'explique principalement par l'augmentation de notre participation aux charges péréquatives de CHF 794'000.- par rapport au budget 2021 (+7.18%). Cette information toujours tardive a été communiquée aux communes ce mois d'octobre.

Un cash-flow positif : Le budget prévoit une marge d'autofinancement positive de CHF 3'534'820.-. Un bon niveau d'autofinancement permet tout d'abord de financer le fonctionnement annuel, puis de couvrir tout ou partie des dépenses d'investissements et finalement de procéder au remboursement de la dette. Le besoin en trésorerie sera couvert en premier lieu par les liquidités courantes et par le renouvellement d'un emprunt de CHF 12 millions, échu en novembre 2022. Le solde des investissements prévus sera financé par l'emprunt à des taux actuels encore favorables.

Résultat

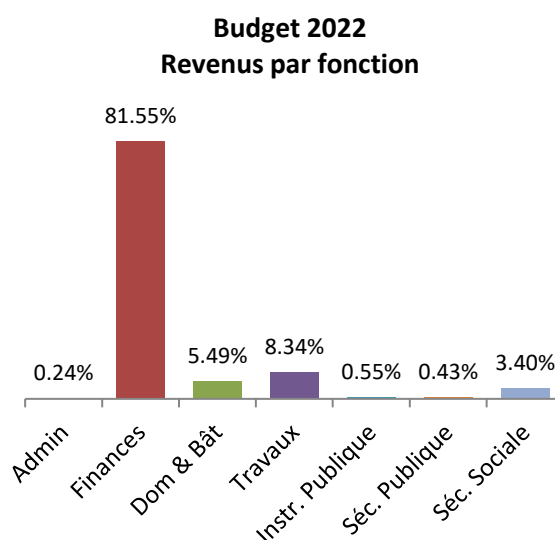
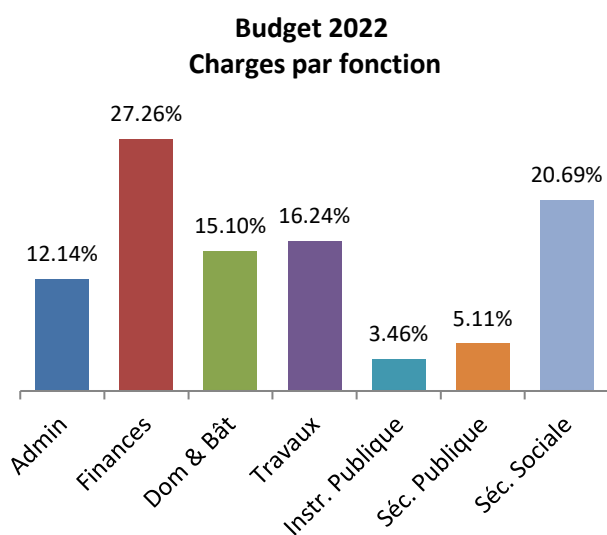
	Budget 2022	Budget 2021	Comptes 2020	Ecart en %	
				B22/B21	B22/C20
Charges	57'618'210	54'586'068	53'272'198	+5.55	+8.16
Revenus	56'711'300	52'603'974	55'972'532	+7.81	+1.32
Excédent de charges/revenus (-)	906'910	1'982'094	-2'700'333		

Autofinancement

	Budget 2022	Budget 2021	Comptes 2020
Résultat de l'exercice	-906'910	-1'982'094	2'700'333
+ Amortissements	4'955'514	4'830'313	4'604'035
+ Attributions aux fonds	919'500	1'147'840	1'488'536
- Prélèvements aux fonds	-1'433'284	-1'553'259	-1'199'040
Autofinancement	3'534'820	2'442'800	7'593'865

Résultat par fonction

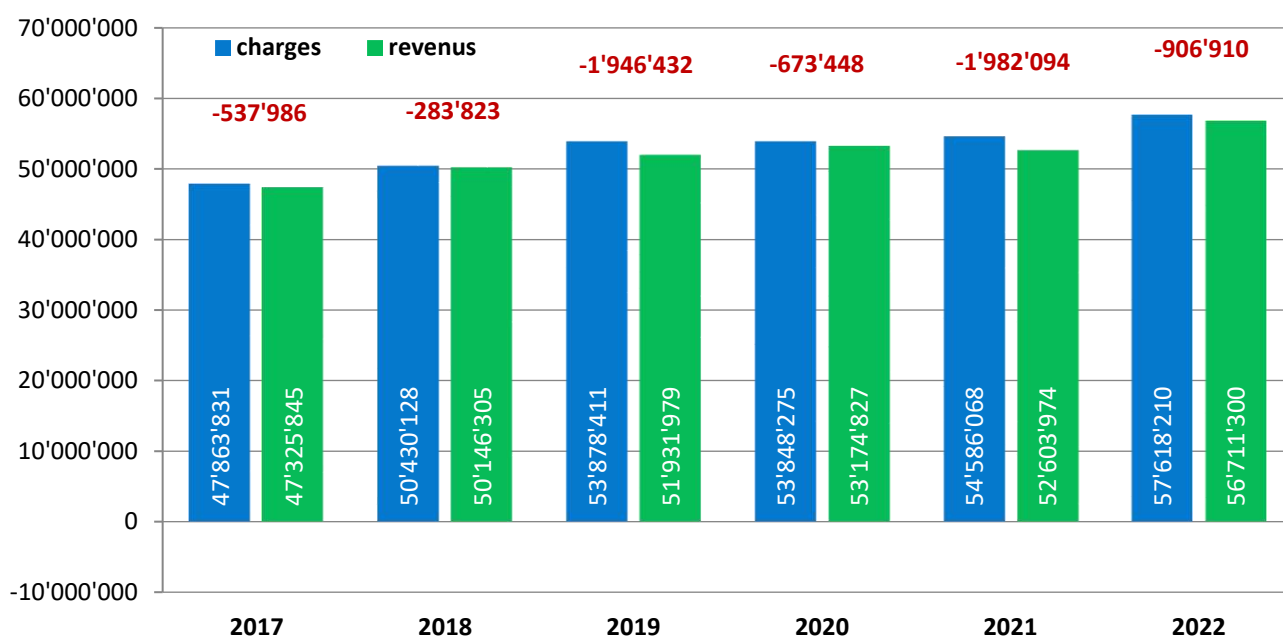
Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Ecart	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	En CHF	En %
Administration	6'995'240	136'200	6'386'980	174'200	646'260	10.40
Finances	15'705'646	46'248'000	15'025'449	43'366'800	2'201'003	7.77
Dom. & bâtiments	8'702'470	3'111'070	9'258'920	3'393'240	-274'280	-4.68
Travaux	9'358'924	4'729'904	7'963'919	4'054'779	719'880	18.42
Instruction publique	1'990'980	314'700	1'836'460	249'700	89'520	5.64
Sécurité publique	2'944'250	245'000	2'941'710	257'500	15'040	0.56
Sécurité sociale	11'920'700	1'926'426	11'172'630	1'107'755	-70'601	-0.70
Totaux	57'618'210	56'711'300	54'586'068	52'603'974	-1'075'184	
Excédent		906'910		1'982'094	-1'075'184	
Totaux	57'618'210	57'618'210	54'586'068	54'586'068		



Résultat par nature

Comptes	Budget	Budget	Comptes	Ecart en %	
	2022	2021		2020	B22/B21
Charges	57'618'210	54'586'068	53'272'198	5.55	8.16
Autorités et personnel	9'814'140	9'099'180	8'242'295	7.86	19.07
Biens, services, marchandises	9'504'180	9'426'140	8'126'248	0.83	16.96
Intérêts passifs	376'000	517'000	528'999	-27.27	-28.92
Amortissements	5'355'514	5'230'313	6'307'089	2.39	-15.09
Rbts et subv. collectivités	28'066'156	26'034'815	25'380'677	7.80	10.58
Aides et subventions	2'157'730	1'765'880	1'496'079	22.19	44.23
Attributions aux fonds spéciaux	919'500	1'147'840	1'488'536	-19.89	-38.23
Imputations internes	1'424'990	1'364'900	1'702'272	4.40	-16.29
Revenus	56'704'000	52'603'974	55'972'532	7.81	1.32
Impôts	38'027'000	35'342'500	37'771'312	7.60	0.68
Patentes, concessions	335'000	335'000	306'953	0.00	9.14
Revenus du patrimoine	1'376'440	1'341'640	1'442'955	2.59	-4.61
Taxes, émoluments, produits des ventes	3'659'260	3'341'720	3'341'434	9.50	9.51
Parts à des recettes cantonales	1'202'000	657'000	509'455	82.95	135.94
Participations et rbts collectivités	8'989'426	8'450'955	9'517'218	6.37	-5.55
Autres participations et subventions	256'600	217'000	181'890	21.61	45.09
Prélèvements sur fonds spéciaux	1'433'284	1'553'259	1'199'040	-7.72	19.54
Imputations internes	1'424'990	1'364'900	1'702'272	4.40	-16.29

Comparaison charges/revenus et résultats budgets période 2017-2022



Charges de fonctionnement

Les **écarts principaux** entre le budget 2022 et le budget 2021, relatifs aux comptes par nature, sont évoqués ci-dessous. Les commentaires des dicastères en fin de brochure renseignent de manière plus détaillée.

30	Autorités et personnel	CHF	714'960.00
300	Autorités et commissions	CHF	-22'250.00
301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	552'130.00
302	Traitement du personnel enseignant remplaçant	CHF	0.00
303	Assurances sociales	CHF	58'020.00
304	Caisse de pensions et prévoyance	CHF	109'650.00
305	Assurance accidents et maladie	CHF	-10'100.00
306	Indemnisation et remboursement de frais	CHF	5'010.00
308	Personnel intérimaire	CHF	10'000.00
309	Autres charges des autorités et du personnel	CHF	12'500.00

Les charges salariales totales enregistrent une progression de CHF 714'960.- (+7.86%). Les ETP supplémentaires entre les budgets 2021 et 2022 se montent ainsi à 4.53. Les taux de cotisations des assurances (305) sont en diminution. Le poste autres charges des autorités et du personnel (309) augmente de CHF 12'500.-. Ce montant comprend les frais de formation.

Effectif du personnel communal

Écarts entre les budgets 2021 et 2022

	Total en "ETP"
Personnel prévu au budget 2021	73.92
Augmentation / Diminution	+4.53
Personnel prévu au budget 2022	78.45

Compte par fonction	Commentaires	Écarts 21/22
130 Administration générale	Report de l'engagement d'un apprenti de commerce en raison du Covid -1 ETP et diminution du mandat de l'archiviste -0.5 ETP	-1.05
190 Informatique	Chef de projet "système d'information" 0.8 ETP	+0.80
310 Espaces verts	Chef de service 0.8 ETP, secrétariat 0.1 ETP et affectation de 0.2 ETP de la chargée de projet durabilité	+1.10
350 Bâtiments	Augmentation du taux des gardes de bain en lien avec l'ouverture de la piscine le dimanche après-midi	+0.13
420 Urbanisme	Stagiaire 1 ^{er} emploi 1 ETP, augmentation de la collaboratrice à la police des constructions 0.2 ETP, diminution du secrétariat 0.1 ETP et affectation de 0.4 ETP de la chargée de projet durabilité	+1.50
430 Travaux	Conducteur de chantier à 0.8 ETP, dessinateur collecteurs à 1 ETP et affectation de 0.2 ETP de la chargée de projet durabilité	+2.00
450 Ordures - déchets	Différence due à la projection du nombre d'heures des collaborateurs de la déchèterie de la Viane	+0.01
550 Médiathèque	Renforcement de l'équipe pour le mercredi après-midi 0.05 ETP	+0.05
570 Réfectoire	Prévision d'un montant pour engagement d'auxiliaires pour assurer des remplacements en cas d'absences	+0.11
610 Police administrative	Différence due à la projection du nombre d'heures des patrouilleurs scolaires	+0.07
620 Service population	Le renforcement du service prévu au budget 2021 n'est plus nécessaire en raison de la reprise de certaines tâches par le canton	-0.20
630 Police sanitaire	Le nombre d'heures de la contrôleur champignons est très aléatoire d'une année à l'autre. Le montant est basé sur les heures effectives 2020	+0.01
Augmentation totale		+4.53

31	Biens, services, marchandises	CHF	78'040.00
310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF	-93'500.00
311	Achat de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF	107'240.00
312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	CHF	-58'200.00
313	Autres fournitures et marchandises	CHF	1'000.00
314	Entretien des immeubles, routes et territoire	CHF	-193'400.00
315	Entretien d'objets mobilier et d'installations techniques	CHF	27'300.00
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	CHF	0.00
317	Réceptions et manifestations	CHF	45'000.00
318	Honoraires et prestations de services	CHF	252'650.00
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	CHF	-10'050.00

La Municipalité procède à un contrôle strict de la progression des charges de biens, services et marchandises. La variation de 0.83% par rapport au budget 2021 concerne essentiellement les achats de mobilier, matériel et véhicules ainsi que les frais d'étude et prestations de services. Dans la continuité des exercices précédents, l'entretien du patrimoine communal (bâtiments, routes, places publiques, etc.) doit être le plus régulier possible au risque de devoir entreprendre des travaux plus importants par la suite. Les services techniques gèrent un plan d'entretien par ordre de priorités, certains travaux ont été reportés sur l'année 2023.

32	Intérêts passifs	CHF	-141'000.00
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	CHF	-141'000.00
329	Intérêts rémunérateurs sur impôts	CHF	0.00

La stabilité des taux continue de marquer l'évolution des charges d'intérêts de la Commune. Le remboursement d'un emprunt de CHF 5 millions (1.86%) et le renouvellement d'un deuxième de CHF 5 millions également (1.62%) début octobre 2021 portent l'endettement actuel à 56 millions. Ces opérations contribuent à la diminution des charges d'intérêts. Un emprunt de douze millions au taux de 0.25% arrivera à échéance en 2022 et sera renouvelé aux conditions favorables prévalant actuellement. La Municipalité continue de lisser les échéances d'emprunts dans le temps afin d'éviter qu'une future remontée des taux ne prétérite trop brusquement les finances communales. Malgré les taux historiquement bas, un taux moyen de 1% est pris en compte pour le calcul des nouveaux emprunts.

33	Amortissements	CHF	125'201.00
330	Amortissements du patrimoine financier	CHF	0.00
331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	CHF	125'201.00

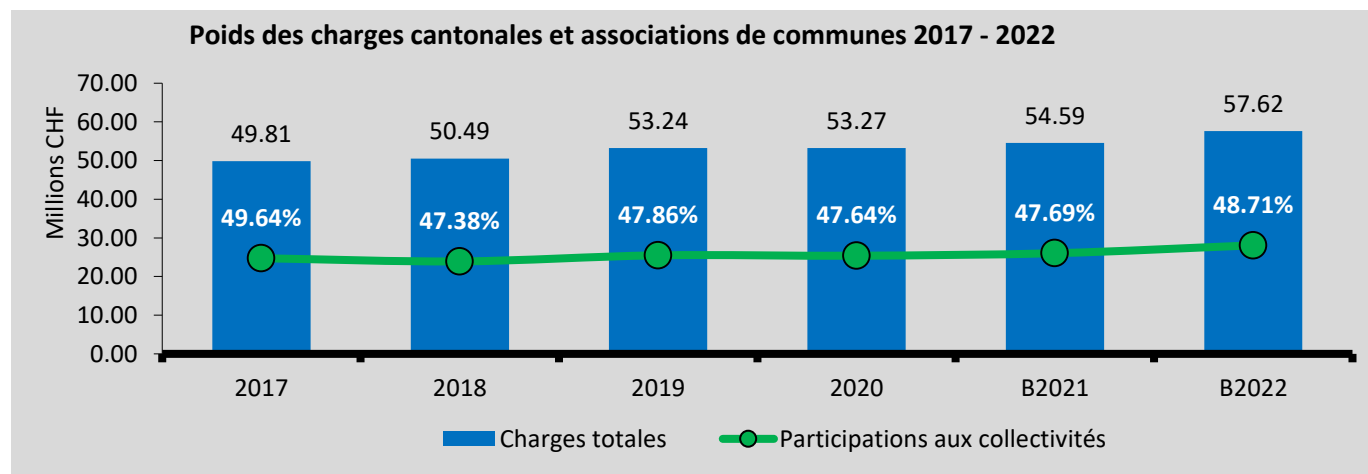
Les charges d'amortissements se calculent en fonction de la durée de vie des biens. Cette dernière est par ailleurs précisée lors de chaque préavis déposé au Conseil communal. La variation des amortissements dépend donc des préavis nouvellement bouclés et de ceux entièrement amortis. Les amortissements du patrimoine administratif sont en augmentation de 2.59%. S'agissant du patrimoine financier, le montant des défalcatons (abandons de soldes) d'impôts des années antérieures, selon décisions de l'Administration cantonale des impôts reste stable.

35	Remboursements, participations et subventions aux collectivités	CHF	2'031'341.00
351	Canton	CHF	1'401'231.00
352	Communes et associations de communes	CHF	630'110.00

Cette rubrique est composée pour l'essentiel de nos participations aux charges de péréquation ainsi qu'aux associations intercommunales (Police, SDIS, CISTEP et ORPC) mais également à la couverture du déficit des transports publics et du Centre sportif de Malley (CSM). Ce sont des charges sur lesquelles la Municipalité ne peut avoir que peu d'influence. Les variations les plus importantes sont l'augmentation de notre participation à la cohésion sociale, les contributions aux transports publics, les coûts d'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (STEP) ainsi que la participation à l'accueil collectif préscolaire (garderies) Si les charges non maîtrisables augmentent de 7.8%, la progression des charges maîtrisables est quant à elle de 3.51%.

Evolution des charges cantonales et associations de communes

Participations aux collectivités publiques	Budget 2022	Budget 2021	Ecarts en CHF	Ecarts en %
351 Canton	11'771'836	10'370'605	+1'401'231	+13.51
352 Communes et associations	16'294'320	15'664'210	+630'110	+4.02
Participation totale	28'066'156	26'034'815	+2'031'341	+7.80
En % des charges totales	48.71%	47.69%		



Evolution de la participation communale aux péréquations

Soldes nets	Acomptes	Acomptes	Ecart B22/B21		Décompte	Ecart B22/C20	
	2022	2021	En CHF	En %	2020	En CHF	En %
Cohésion sociale	8'500'620	7'924'600	+576'020	+7.27	7'766'573	+734'047	+9.45
Péréquation	2'005'120	1'810'300	+194'820	+10.76	2'023'064	-17'944	-0.89
Réforme policière	1'348'690	1'324'900	+23'790	+1.80	1'327'619	+21'071	+1.59
Total	11'854'430	11'059'800	+794'630	+7.18	11'117'256	+737'174	+6.63

36 Aides et subventions CHF 391'850.00

365	Aides, subventions à des institutions privées	CHF	-83'150.00
366	Aides individuelles	CHF	475'000.00

Phase finale du Projet Quartiers solidaires, adaptation du soutien aux jardins d'enfants désormais subventionnés en partie par la Fondation d'accueil de jour des enfants (FAJE), maintien de l'offre bus scolaire et abonnements Mobilis et reprise normale (post Covid-19) des camps et sorties scolaires. Augmentation de la subvention aux projets privés soutenus via le fonds prélevé sur la facture d'électricité (les recettes correspondantes évoluent également).

38 Attributions aux fonds et financements spéciaux CHF -228'340.00

380	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	CHF	-228'340.00
-----	--	-----	-------------

Les travaux de réparations/rénovations concernant les comptes 35xx.3141.xx « Réparations programmées du bâtiment » d'un montant supérieur à CHF 50'000.- sont amortis par un prélèvement au fonds de réserve « entretien bâtiments et domaines ». Par conséquent, afin de ne pas réduire « comptablement » les charges ordinaires du budget, l'équivalent de la somme de ces travaux fait l'objet d'une attribution au fonds de réserve.

Revenus de fonctionnement

Les **écarts principaux** entre le budget 2022 et le budget 2021, relatifs aux comptes par nature, sont évoqués ci-dessous. Les commentaires des dicastères en fin de brochure renseignent de manière plus détaillée.

40	Impôts	CHF	2'684'500.00
400	Impôts sur le revenu, la fortune et impôt personnel	CHF	1'853'500.00
401	Impôts sur le bénéfice net et le capital des personnes morales	CHF	330'000.00
402	Impôt foncier	CHF	200'000.00
404	Droits de mutation	CHF	200'000.00
405	Impôts sur les successions et donations	CHF	100'000.00
406	Impôts et taxes sur la possession et la dépense	CHF	1'000.00

Lors de l'élaboration du budget 2022, les recettes fiscales ont été estimées en fonction du résultat des comptes 2020 auxquels nous avons ajouté une progression pour nouveaux contribuables. Les diminutions "effet pandémie" appliquées au budget 2021 n'ont pas été reconduites. Nous avons également contrôlé notre évaluation en tenant compte de la moyenne des cinq dernières années (moyenne adaptée à un taux d'imposition de **73.5%**), les acomptes 2021 facturés en décembre 2020 auxquels nous avons ajouté les ajustements effectués jusqu'au 31 août 2021 ont également servi de base de comparaison. Les rendements des personnes morales de la période comptable 2020/2021 ont été adaptés aux nouveaux taux d'imposition de la RIEIII vaudoise. Ainsi, de manière générale, une augmentation de CHF 2.6 millions (+7.6%) de recettes fiscales en 2022 par rapport au budget 2021 est attendue, pour un total de 38 millions de francs.

	Budget 2022	Budget 2021	Ecart B22/B21		Comptes 2020	Ecart B22/C20	
			En CHF	En %		En CHF	En %
PP - revenu	25'140'000.00	23'560'000.00	+1'580'000.00	+6.71	25'253'235.45	-113'235.45	-0.45
PP - fortune	4'330'000.00	4'056'500.00	+273'500.00	+6.74	3'694'286.73	+635'713.27	+17.21
Impôt à la source	600'000.00	570'000.00	+30'000.00	+5.26	487'004.75	+112'995.25	+23.20
Impôt spécial étrangers	350'000.00	380'000.00	-30'000.00	-7.89	303'939.15	+46'060.85	+15.15
PM - bénéfice	1'320'000.00	990'000.00	+330'000.00	+33.33	1'450'822.15	-130'822.15	-9.02
PM - capital	630'000.00	630'000.00	0.00	0.00	491'937.30	+138'062.70	+28.07
PM - impôt immeubles	220'000.00	220'000.00	0.00	0.00	327'992.50	-107'992.50	-32.93
Impôt foncier	3'300'000.00	3'100'000.00	+200'000.00	+6.45	3'059'841.60	+240'158.40	+7.85
Droits de mutation	1'600'000.00	1'400'000.00	+200'000.00	+14.29	1'269'317.80	+330'682.20	+26.05
Successions, donations	500'000.00	400'000.00	+100'000.00	+25.00	1'395'734.60	-895'734.60	-64.18
Impôt sur les chiens	37'000.00	36'000.00	+1'000.00	+2.78	37'200.00	-200.00	-0.54
Recettes fiscales	38'027'000.00	35'342'500.00	+2'684'500.00	+7.60	37'771'312.03	+255'687.97	+0.68

41	Patentes, concessions	CHF	0.00
410	Patentes	CHF	0.00
411	Concessions	CHF	0.00

42	Revenus du patrimoine	CHF	34'800.00
422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	CHF	36'000.00
423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	CHF	1'200.00
427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	CHF	-2'400.00

Cette rubrique est composée des intérêts de retard sur impôts, des dividendes sur les participations de la Commune, des locations immobilières, des recettes des parkings (macarons de stationnement), des redevances et des concessions au cimetière. Les recettes ont été revues à la hausse concernant les intérêts de retard sur impôts.

43	Taxes, émoluments, produits des ventes	CHF	317'540.00
431	Emoluments	CHF	-17'500.00
433	Ecolage	CHF	0.00
434	Taxes de raccordement et d'utilisation	CHF	295'000.00
435	Ventes et prestations de services	CHF	19'700.00
436	Remboursements de tiers	CHF	13'340.00
437	Amendes	CHF	7'000.00

Cette rubrique enregistre les différents émoluments perçus par l'administration, les taxes prélevées pour financer, d'une part, certaines politiques publiques comme la gestion des déchets, l'assainissement des eaux et le raccordement des nouvelles constructions aux réseaux, le développement durable et d'autre part, les prestations assurées par la Commune et refacturées à des tiers. Ces écarts s'expliquent par l'augmentation du fonds pour l'efficacité énergétique alimentée par le biais d'un prélèvement sur la facture d'électricité des Services industriels de Lausanne (SiL).

44	Parts à des recettes cantonales	CHF	545'000.00
441	Parts à des recettes cantonales	CHF	545'000.00

Progression concernant la part à l'impôt sur les gains immobiliers. Constatant le flux des transactions immobilières en 2021, nous pouvons nous attendre à une augmentation de cette rubrique ces prochaines années. Nous avons tenu compte de la moyenne des trois dernières années ainsi que de la situation au 31 août 2021. Depuis l'entrée en vigueur du système péréquatif actuel le 1^{er} janvier 2011, la moitié des encaissements de l'impôt sur les gains immobiliers est prélevé en déduction de notre participation à la cohésion sociale.

45	Participations et remboursements des collectivités	CHF	538'471.00
451	Canton	CHF	-114'300.00
452	Communes et associations de communes	CHF	652'771.00

Cette rubrique enregistre l'ensemble des subventions cantonales et fédérales perçues par la Commune, ainsi que la refacturation de charges aux associations intercommunales et le retour de la péréquation directe. Le principal revenu de cette rubrique concerne la rétrocession de la péréquation directe. Cette dernière s'élève à CHF 4'305'670.- contre CHF 4'240'800.- au budget 2021. Cette rubrique enregistre également le montant de notre part des CHF 32.6 millions octroyés par l'Etat aux communes pour atténuer les effets de l'entrée en vigueur de la RFFA dès le 1^{er} janvier 2020 en fonction des rendements des impôts des personnes morales. Cette compensation cantonale représente pour l'année 2022 CHF 190'600.- contre CHF 301'000.- en 2021.

46	Autres participations et subventions	CHF	46'900.00
465	Participations et subventions de tiers	CHF	46'900.00

Augmentation du nombre de repas consommés au réfectoire scolaire CHF 63'900.00, rétrocession de la taxe d'élimination du verre CHF 10'000.00 et diminution des subsides aux forêts CHF -27'000.00.

48	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	CHF	-119'975.00
480	Prélèvement sur les fonds de réserve et de renouvellement	CHF	-215'100.00
481	Prélèvement sur les financements spéciaux	CHF	95'125.00

Cette rubrique comprend notamment les prélèvements de CHF 190.- sur le Fonds de réserve ordures-déchets, et de CHF 428'714.00.- sur le Fonds de réserve égouts-épuración, dans le but d'équilibrer les comptes de ces chapitres soumis au principe d'équivalence.

Dépenses nettes d'investissement¹

Les dépenses d'investissement à financer en 2022 sont réparties ainsi :

Projets	Justificatif	Statut	N° Préavis	Budget 2022
B Cantine du Châtaignier, structure provisoire	Bâtiments	à déposer	-	150'000
B Champs-d'Aullie, collège	Bâtiments scolaires	à déposer	-	500'000
U Champs-d'Aullie, équipements parcelle dépendance	PA Champs-Aullie	à déposer	-	800'000
R Châtaignier, cheminement piétons	Mobilité douce	à déposer	-	500'000
C Chêne 17-21, collecteurs	PGEE	à déposer	-	100'000
C Clochatte, décompte final collecteurs (solde)	PGEE	voté	01/2019	375'000
U Coppoz - Châtaignier, liaison verticale	PA Mont-Centre	à déposer	-	100'000
C Couchant, bassin de rétention	PGEE	à déposer	-	200'000
C Croix aval, collecteurs	PGEE	voté	02/2021	300'000
R Ferrajoz - Longeraie, liaison piétonne	Ferrajoz-Millièrre	à déposer	-	200'000
R Jorat (Planches), trottoir	Routes	à déposer	-	120'000
C Longeraie, collecteur	PGEE	à déposer	-	600'000
R Longeraie, trottoir Budron	Routes	à déposer	-	135'000
R Martines - Verger, carrefour	Routes	voté	13/2020	50'000
R Martines - Verger - Petit-Mont, réaménagement	Routes	voté	14/2020	200'000
C Martines - Verger - Petit-Mont, collecteurs	Routes	voté	14/2020	50'000
B Mottier B, rénovation collège	Ecoles	voté	05/2021	5'800'000
A Panneaux d'information électroniques	Autres	à déposer	-	370'000
R Penau hameau, modération	Routes	à déposer	-	150'000
R Penau, aide à la traversée	Mobilité douce	à déposer	-	150'000
R Planches (Neuf, Milieu, Dépale), route	PGEE	voté	02/2021	400'000
R Réseau cyclable (réserve)	Mobilité douce	à déposer	-	200'000
C Ruisseau Valleyre, voûtage	PA Clochatte	à déposer	-	1'000'000
C Viane, Pernessy - Feuillère, collecteurs (participation)	Ferrajoz-Millièrre	voté	02/2021	100'000
A Vidéosurveillance	Autres	à déposer	-	200'000
R Zone 30 Martines	Routes	à déposer	-	200'000
Total				12'950'000

Thèmes	Voté	A déposer	Budget 2022
R Routes	650'000	1'655'000	2'305'000
C Collecteurs	825'000	1'900'000	2'725'000
B Bâtiments	5'800'000	650'000	6'450'000
U Urbanisme	0	900'000	900'000
S Sport et loisirs	0	0	0
A Autres	0	570'000	570'000
Total	7'275'000	5'675'000	12'950'000

¹ Selon l'article 18 du règlement sur la comptabilité des communes, le plan des investissements est présenté en même temps que le budget et n'a qu'une valeur indicative. Toute dépense d'équipement doit faire l'objet d'un Préavis au Conseil communal indiquant son but, le montant du crédit, le mode de financement et les charges d'exploitation qu'elle entraîne. Il n'est pas soumis au vote.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DU MONT-SUR-LAUSANNE

- Vu le préavis No 09/2021 de la Municipalité du 11 octobre 2021 ;
- Oûi le rapport de la Commission des finances ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

- D'adopter le budget de l'année 2022 tel que présenté.


La syndique
Laurence Muller Ahtari

Au nom de la Municipalité




Le secrétaire
Sébastien Varrin

Comptes de fonctionnement



Budget 2022 - Récapitulation

FONCTIONS	BUDGET 2022				BUDGET 2021				COMPTES 2020			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
ADMINISTRATION GENERALE	6'995'240.00	12.141	136'200.00	0.240	6'386'980.00	11.701	174'200.00	0.331	5'718'557.35	10.735	149'134.37	0.266
FINANCES	15'705'646.00	27.258	46'248'000.00	81.550	15'025'449.00	27.526	43'366'800.00	82.440	16'146'236.34	30.309	45'756'871.72	81.749
DOMAINES ET BATIMENTS	8'702'470.00	15.104	3'111'070.00	5.486	9'258'920.00	16.962	3'393'240.00	6.451	8'785'240.75	16.491	3'577'812.55	6.392
TRAVAUX	9'358'924.00	16.243	4'729'904.00	8.340	7'963'919.00	14.590	4'054'779.00	7.708	7'345'260.87	13.788	3'877'673.77	6.928
INSTRUCTION PUBLIQUE	1'990'980.00	3.455	314'700.00	0.555	1'836'460.00	3.364	249'700.00	0.475	1'549'845.82	2.909	243'684.65	0.435
SECURITE PUBLIQUE	2'944'250.00	5.110	245'000.00	0.432	2'941'710.00	5.389	257'500.00	0.490	2'873'057.42	5.393	250'453.94	0.447
SECURITE SOCIALE	11'920'700.00	20.689	1'926'426.00	3.397	11'172'630.00	20.468	1'107'755.00	2.106	10'854'000.05	20.375	2'116'901.10	3.782
TOTAL DES CHARGES ET DES REVENUS	57'618'210.00	100.00	56'711'300.00	100.00	54'586'068.00	100.00	52'603'974.00	100.00	53'272'198.60	100.00	55'972'532.10	100.00
EXCEDENT DE CHARGES			906'910.00				1'982'094.00					
EXCEDENT DE REVENUS									2'700'333.50			

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	6'995'240.00	136'200.00	6'386'980.00	174'200.00	5'718'557.35	149'134.37
101	Conseil communal	119'600.00	-	138'500.00	-	84'051.40	-
3003.00	Rétribution des autorités	43'000.00		43'000.00		46'921.75	
3030.00	Assurances sociales	2'100.00		-		-	
3069.01	Indemnités Bureau et scrutins	50'000.00		44'000.00		33'202.55	
3099.00	Frais divers élections communales	-		7'500.00		-	
* 3101.00	Equipements, imprimés et fournitures	22'500.00		42'000.00		3'230.30	
3170.00	Frais de réceptions et de manifestations	2'000.00		2'000.00		696.80	
102	Municipalité	529'070.00	-	530'420.00	-	390'000.00	-
3003.00	Rétribution des autorités	376'000.00		417'000.00		390'000.00	
* 3003.10	Indemnités	24'000.00		-		-	
3030.00	Assurances sociales	37'920.00		37'840.00		-	
3035.00	Allocations familiales	720.00		-		-	
3040.00	Caisse de pensions	70'430.00		51'580.00		-	
3063.00	Frais de représentation	20'000.00		24'000.00		-	
110	Administration communale	322'000.00	34'500.00	253'000.00	35'000.00	247'004.97	47'861.97
* 3061.00	Frais de déplacements	7'000.00		12'000.00		5'849.85	
3102.00	Publications, frais d'annonces	25'000.00		25'000.00		27'776.50	
3102.01	Abonnements périodiques et documentation	7'000.00		6'000.00		5'924.25	
* 3102.02	Communication et promotion	35'000.00		20'000.00		30'004.75	
3109.01	Gestion documentaire et archives	8'000.00		10'000.00		7'725.35	
3111.00	Achats mobilier et machines de bureau	-		-		2'146.55	
3151.00	Entretien mobilier et machines	1'000.00		1'000.00		735.45	
3155.00	Entretien des véhicules	14'000.00		14'000.00		13'302.70	
* 3170.00	Frais de réceptions et de manifestations	80'000.00		40'000.00		21'390.90	
* 3181.00	Frais de port, CCP	40'000.00		35'000.00		30'312.60	
3182.00	Frais de téléphones	11'000.00		11'000.00		12'902.75	
3183.00	Frais administration	22'000.00		22'000.00		24'200.49	
3183.01	Frais bancaires	7'000.00		7'000.00		6'450.68	
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites	15'000.00		15'000.00		17'216.15	
* 3185.00	Honoraires et frais d'expertises	50'000.00		35'000.00		41'066.00	
* 4311.00	Emoluments de chancellerie		18'000.00		18'000.00		18'030.00
4313.00	Naturalisations		10'000.00		10'000.00		11'900.00
4352.00	Ventes d'imprimés et matériel		500.00		1'000.00		579.95
4362.00	Remboursements de frais		6'000.00		6'000.00		6'792.02
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		10'560.00

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
120	Economat	35'000.00	-	30'000.00	-	33'892.00	-
3101.00	Equipements, imprimés et fournitures	35'000.00		30'000.00		33'892.00	
130	Personnel et assurances	1'369'570.00	-	1'336'380.00	-	1'312'829.50	15'150.55
* 3011.00	Traitements du personnel	739'120.00		720'200.00		664'940.50	
3030.00	Assurances sociales	70'070.00		68'200.00		94'992.80	
3035.00	Allocations familiales	2'400.00		1'920.00		1'760.00	
3040.00	Caisse de pensions	120'630.00		115'660.00		146'388.00	
3050.00	Assurance maladie	78'000.00		72'500.00		66'899.45	
3050.01	Assurance accidents	148'900.00		164'500.00		164'303.25	
3063.00	Frais de représentation	3'000.00		3'000.00		198.40	
* 3069.00	Frais divers	42'450.00		39'400.00		23'405.80	
* 3091.00	Formation du personnel	34'000.00		20'000.00		19'007.80	
3092.00	Optimisation de l'organisation interne	5'000.00		5'000.00		-	
3186.00	Assurances	28'000.00		28'000.00		30'235.15	
3189.00	Prestations exécutées par des tiers	98'000.00		98'000.00		100'698.35	
4361.02	Assurances, participation aux excédents		-		-		15'150.55
150	Affaires culturelles, loisirs	976'300.00	3'500.00	905'720.00	3'500.00	813'912.61	22'321.85
* 3011.00	Traitements du personnel	333'110.00		286'900.00		219'819.35	
3030.00	Assurances sociales	31'580.00		27'130.00		20'784.15	
3035.00	Allocations familiales	720.00		480.00		480.00	
3040.00	Caisse de pensions	50'310.00		43'100.00		37'515.00	
3063.00	Frais de représentation	1'000.00		1'000.00		-	
3069.00	Frais divers	480.00		410.00		335.75	
* 3102.03	Journal communal	60'000.00		110'000.00		110'745.75	
* 3170.01	Manifestations et animations	91'500.00		62'500.00		53'085.11	
* 3193.00	Cotisations Lausanne Région	76'000.00		71'250.00		69'140.80	
* 3193.01	Cotisations institutions de droit privé (UCV)	13'900.00		13'700.00		12'998.20	
* 3513.00	Contribution Fondation pour l'enseignement de la musique	91'200.00		90'250.00		85'414.50	
* 3523.00	Participation fonds culturel région lausannoise	86'000.00		66'000.00		86'000.00	
* 3653.00	Subventions sociétés locales	114'000.00		100'000.00		94'784.00	
3655.10	Aide aux parents - familles EMMML	5'000.00		5'000.00		-	
3659.00	Dons	12'000.00		12'000.00		8'660.00	
3659.01	Dons culturels	3'500.00		3'500.00		1'650.00	

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3659.02	Projet Solidarit'eau	1'000.00		7'500.00		7'500.00	
3809.00	Attribution fonds réserve Institutions culturelles	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
4361.00	Allocations d'assurances pour pertes de gains		-		-		15'261.75
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		5'410.10
4801.00	Prélèvement fonds réserve		3'500.00		3'500.00		1'650.00
176	Installations sportives	167'700.00		170'110.00		110'000.00	
* 3523.01	Participation au déficit du CSM	167'700.00		170'110.00		110'000.00	
182	Transports publics	3'045'650.00	60'000.00	2'726'850.00	60'000.00	2'539'612.25	39'800.00
* 3527.00	Participation au déficit des transports publics (trafic régional)	577'300.00		435'600.00		385'905.35	
* 3527.01	Participation au déficit des transports publics (réseau urbain)	2'380'300.00		2'203'200.00		2'066'624.00	
* 3527.02	Fonds intercommunal service taxis	18'050.00		18'050.00		17'082.90	
3663.00	Achat de cartes journalières CFF	70'000.00		70'000.00		70'000.00	
4653.00	Vente de cartes journalières CFF		60'000.00		60'000.00		39'800.00
190	Informatique	430'350.00	38'200.00	296'000.00	75'700.00	187'254.62	24'000.00
* 3011.00	Traitements du personnel	93'330.00		-		-	
* 3030.00	Assurances sociales	8'850.00		-		-	
* 3040.00	Caisse de pensions	15'550.00		-		-	
3069.00	Frais divers	120.00		-		-	
* 3101.00	Equipements et matériel	46'200.00		86'000.00		32'587.00	
* 3151.00	Maintenance informatique et licences	211'300.00		200'000.00		154'667.62	
* 3189.05	Frais d'études	55'000.00		10'000.00		-	
* 4801.00	Prélèvement fonds réserve		38'200.00		75'700.00		24'000.00

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	15'705'646.00	46'248'000.00	15'025'449.00	43'366'800.00	16'146'236.34	45'756'871.72
210	Impôts	2'454'426.00	39'740'600.00	1'648'755.00	36'578'500.00	2'984'087.79	38'983'313.67
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites	20'000.00		20'000.00		17'787.27	
* 3187.00	Frais perception impôts	257'000.00		250'000.00		253'174.04	
* 3191.00	Impôts communaux, rétrocession	20'000.00		40'000.00		9'005.90	
* 3290.00	Intérêts rémunérateurs	15'000.00		15'000.00		9'985.11	
* 3301.01	Dégrèvements, ristournes, remises	400'000.00		400'000.00		1'703'054.47	
* 3515.03	Participation sur recettes conjoncturelles	1'742'426.00		923'755.00		991'081.00	
* 4001.00	Impôt sur le revenu des personnes physiques (PP)		25'140'000.00		23'560'000.00		25'253'235.45
* 4002.00	Impôt sur la fortune des personnes physiques (PP)		4'330'000.00		4'056'500.00		3'694'286.73
* 4003.00	Impôt à la source		600'000.00		570'000.00		487'004.75
* 4004.00	Impôt spécial étrangers		350'000.00		380'000.00		303'939.15
* 4011.00	Impôt sur le bénéfice des personnes morales (PM)		1'320'000.00		990'000.00		1'450'822.15
* 4012.00	Impôt sur le capital des personnes morales (PM)		630'000.00		630'000.00		491'937.30
4013.00	Impôt complémentaire sur immeubles (PM)		220'000.00		220'000.00		327'992.50
4020.00	Impôt foncier		3'300'000.00		3'100'000.00		3'059'841.60
4040.00	Droits de mutation		1'600'000.00		1'400'000.00		1'269'317.80
4050.00	Impôt sur les successions et donations		500'000.00		400'000.00		1'395'734.60
4061.00	Impôt sur les chiens		37'000.00		36'000.00		37'200.00
4101.00	Taxes LADB et patentes diverses		35'000.00		35'000.00		34'953.75
4221.00	Intérêts de retard		286'000.00		250'000.00		435'223.95
4371.00	Amende soustraction IBC		2'000.00		-		2'550.00
* 4411.00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers		1'200'000.00		650'000.00		506'246.00
4510.00	Compensation cantonale RIE III		190'600.00		301'000.00		233'027.94

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
220	Service financier	8'833'520.00	6'507'400.00	9'055'600.00	6'788'300.00	9'020'612.90	6'773'558.05
* 3223.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	361'000.00		502'000.00		519'013.90	
3520.00	Alimentation fonds de péréquation	8'472'520.00		8'553'600.00		8'501'599.00	
4221.01	Intérêts créanciers et dividendes		38'000.00		38'000.00		38'044.60
4412.00	Redistribution du produit de la taxe sur le CO2		2'000.00		7'000.00		3'209.45
4520.00	Retour fonds de péréquation		4'305'670.00		4'240'800.00		3'930'642.00
4520.01	Retour dépenses thématiques		2'161'730.00		2'502'500.00		2'400'717.00
4520.02	Décompte final fonds de péréquation		-		-		400'945.00
230	Attributions fonds réserve et amortissements	4'417'700.00	-	4'321'094.00	-	4'141'535.65	-
* 3311.00	Amortissements obligatoires des ouvrages de génie civil	1'036'761.00		987'009.00		760'563.60	
* 3312.00	Amortissements obligatoires des bâtiments	3'380'939.00		3'334'085.00		3'380'972.05	

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	8'702'470.00	3'111'070.00	9'258'920.00	3'393'240.00	8'785'240.75	3'577'812.55
310	Espaces verts	1'344'470.00	53'000.00	1'092'440.00	58'500.00	905'554.30	92'807.75
* 3011.00	Traitements du personnel	774'830.00		642'000.00		566'832.35	
* 3012.00	Traitements du personnel occasionnel	15'000.00		15'000.00		1'368.00	
3030.00	Assurances sociales	74'880.00		62'200.00		54'161.60	
3035.00	Allocations familiales	480.00		600.00		480.00	
3040.00	Caisse de pensions	123'320.00		100'600.00		83'837.75	
3063.00	Frais de représentation	1'000.00		1'000.00		-	
3069.00	Frais divers	7'960.00		7'840.00		6'760.00	
* 3091.00	Formation du personnel	9'000.00		9'000.00		-	
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	8'000.00		15'000.00		5'280.85	
* 3145.00	Entretien domaines	110'000.00		109'000.00		92'894.30	
3145.01	Entretien parcs et promenades	95'000.00		100'000.00		79'412.05	
3145.02	Feu bactérien	-		200.00		-	
* 3145.04	Aménagements environnementaux	75'000.00		-		-	
* 3189.05	Frais d'études	45'000.00		25'000.00		9'527.40	
3902.10	Imputations internes évacuation déchets	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
4231.01	Location tirs pigeons		2'000.00		2'000.00		-
* 4232.00	Location parcelles communales		1'500.00		1'500.00		-
4232.01	Locations places de parc		40'000.00		40'000.00		39'810.00
4361.00	Allocations d'assurances pour pertes de gains		-		-		45'821.80
4363.00	Participations et remboursements de tiers		1'500.00		-		1'895.10
4801.00	Prélèvement fonds réserve		8'000.00		15'000.00		5'280.85
320	Forêts	73'000.00	36'000.00	104'000.00	56'000.00	58'323.70	30'106.15
3146.00	Exploitation et entretien forêts	65'000.00		104'000.00		58'323.70	
* 3170.01	Manifestations et animations	8'000.00		-		-	
4355.00	Vente de bois de service et bois de feu		24'000.00		17'000.00		20'022.00
4658.00	Subsides aux forêts		12'000.00		39'000.00		10'084.15

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35	Bâtiments	7'285'000.00	3'022'070.00	8'062'480.00	3'278'740.00	7'821'362.75	3'454'898.65
3500	Comptes communs	3'550'380.00	1'404'990.00	3'923'120.00	1'344'900.00	3'780'283.05	1'751'410.50
* 3011.00	Traitements du personnel	1'802'360.00		1'791'340.00		1'606'513.65	
3011.02	Inconvénients de fonction	14'800.00		14'800.00		13'353.25	
3012.00	Traitements du personnel occasionnel	53'000.00		53'000.00		-	
3030.00	Assurances sociales	177'520.00		175'780.00		153'701.85	
3035.00	Allocations familiales	2'400.00		1'060.00		1'840.00	
3040.00	Caisse de pensions	275'000.00		269'600.00		249'932.35	
3061.00	Frais de déplacements	1'000.00		500.00		95.20	
3063.00	Frais de représentation	1'000.00		1'000.00		36.90	
3069.00	Frais divers	1'800.00		1'200.00		1'094.85	
3080.00	Personnel intérimaire	50'000.00		40'000.00		44'113.30	
3115.00	Achats de véhicules et accessoires	-		-		50'254.70	
3137.01	Evacuation déchets des bâtiments	10'000.00		10'000.00		8'388.50	
3141.00	Entretien non prévisible des bâtiments	200'000.00		220'000.00		312'743.70	
* 3189.05	Frais d'études	255'000.00		350'000.00		243'414.80	
3801.01	Attribution fonds réserve	706'500.00		994'840.00		1'094'800.00	
4361.00	Allocations d'assurances pour pertes de gains			-		-	69'137.80
* 4901.00	Imputations internes traitements du personnel		1'404'990.00		1'344'900.00		1'369'529.00
4902.00	Imputations internes entretien non prévisible des bâtiments		-		-		312'743.70
3501	Bâtiment administratif de Crétalaison	572'540.00	521'500.00	758'580.00	753'580.00	737'382.25	677'010.15
3111.00	Achats mobilier et machines de bureau	30'000.00		5'000.00		-	
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	-		8'540.00		-	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	55'000.00		62'000.00		49'713.20	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	72'000.00		60'000.00		72'712.90	
* 3141.01	Réparations programmées du bâtiment	289'500.00		512'040.00		467'014.75	
3186.00	Assurances	16'000.00		17'000.00		15'666.30	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	110'040.00		94'000.00		93'712.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		38'563.10	
4271.00	Locations appartements et locaux		208'000.00		208'000.00		185'629.20
4351.00	Participations aux charges d'énergie		24'000.00		25'000.00		21'889.10
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		2'477.10
4801.00	Prélèvement fonds réserve		-		8'540.00		-
* 4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		289'500.00		512'040.00		467'014.75

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3502	Collège de Crétalaison	163'270.00	168'540.00	185'080.00	183'600.00	119'923.55	134'886.75
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	1'240.00		-		-	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	25'000.00		30'000.00		19'443.15	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	11'500.00		13'500.00		13'409.35	
* 3141.02	Réparations programmées du bâtiment	91'700.00		108'000.00		50'872.85	
3186.00	Assurances	1'500.00		1'500.00		1'273.60	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	32'330.00		32'080.00		32'727.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		2'197.60	
4271.00	Locations appartements et locaux		75'600.00		75'600.00		77'797.20
4272.02	Participations aux charges d'énergie abri PC		-		-		6'000.00
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		216.70
4801.00	Prélèvement fonds réserve		1'240.00		-		-
* 4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		91'700.00		108'000.00		50'872.85
3504	Collège du Mottier B	227'840.00	62'000.00	270'080.00	5'000.00	279'382.55	2'198.75
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	-		5'000.00		-	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	25'000.00		50'000.00		44'041.70	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	20'000.00		29'000.00		31'522.60	
* 3141.04	Réparations programmées du bâtiment	62'000.00		4'000.00		-	
3186.00	Assurances	11'000.00		12'000.00		10'167.05	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	109'840.00		170'080.00		170'246.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		23'405.20	
4351.00	Participations aux charges d'énergie		-		-		2'198.75
4801.00	Prélèvement fonds réserve		-		5'000.00		-
* 4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		62'000.00		-		-
3505	Complexe sportif du Mottier	527'950.00	146'100.00	457'290.00	102'400.00	449'792.65	65'750.75
3011.05	Traitements des surveillants de bains	51'650.00		41'470.00		35'816.60	
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	-		21'400.00		-	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	75'000.00		75'000.00		50'856.95	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	87'000.00		70'000.00		87'764.55	
* 3141.05	Réparations programmées du bâtiment	65'100.00		34'700.00		47'239.80	
3186.00	Assurances	8'100.00		8'800.00		8'039.45	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	241'100.00		205'920.00		204'433.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		15'642.30	
4270.00	Locations locaux scolaires		1'000.00		1'000.00		750.00
4272.05	Entrées piscine		80'000.00		80'000.00		58'727.00
4351.00	Participations aux charges d'énergie		-		-		1'581.10
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		4'692.65
4801.00	Prélèvement fonds réserve		-		21'400.00		-
* 4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		65'100.00		-		-

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3506	Collège du Grand-Mont	109'000.00	1'240.00	97'220.00	-	78'154.15	-
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	1'240.00		-		-	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	10'000.00		15'000.00		8'813.55	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	14'000.00		11'000.00		13'330.30	
* 3141.06	Réparations programmées du bâtiment	29'000.00		16'300.00		-	
3186.00	Assurances	3'000.00		3'100.00		2'945.30	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	51'760.00		51'820.00		53'065.00	
4801.00	Prélèvement fonds réserve		1'240.00		-		-
3507	Ancien collège du Grand-Mont	16'250.00	14'100.00	60'750.00	64'300.00	42'724.50	14'196.00
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	7'000.00		7'000.00		6'489.10	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	3'600.00		2'800.00		4'521.50	
* 3141.07	Réparations programmées du bâtiment	4'900.00		50'200.00		-	
3186.00	Assurances	750.00		750.00		707.45	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		31'006.45	
4271.00	Locations appartements et locaux		14'100.00		14'100.00		14'100.00
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		96.00
4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		-		50'200.00		-
3508	Collège des Planches	12'000.00	-	9'000.00	-	19'628.45	-
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	7'000.00		3'000.00		6'980.55	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	4'000.00		5'000.00		3'088.35	
3186.00	Assurances	1'000.00		1'000.00		976.90	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		8'582.65	
3509	Bâtiment locatif du Petit-Mont	25'800.00	128'200.00	13'810.00	126'200.00	18'270.25	131'079.70
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	6'000.00		6'000.00		5'794.60	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	6'500.00		5'000.00		6'690.80	
* 3141.09	Réparations programmées du bâtiment	11'300.00		810.00		3'661.80	
3186.00	Assurances	2'000.00		2'000.00		1'850.05	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		273.00	
4231.09	Loyers locaux		127'000.00		125'000.00		129'879.70
4271.00	Locations appartements et locaux		1'200.00		1'200.00		1'200.00
3510	Auberge communale	6'200.00	59'800.00	91'200.00	145'200.00	75'987.65	53'292.35
3133.00	Entretien courant du bâtiment	3'200.00		2'800.00		2'722.10	
3141.10	Réparations programmées du bâtiment	-		85'400.00		43'757.60	
3186.00	Assurances	3'000.00		3'000.00		2'875.35	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		26'632.60	
4230.00	Loyers auberge		40'000.00		40'000.00		33'333.50
4231.10	Loyers appartement		19'800.00		19'800.00		19'800.00
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		158.85
4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		-		85'400.00		-

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3511	Grande salle	99'410.00	32'900.00	100'410.00	33'640.00	272'725.05	109'529.50
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	-		740.00		-	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	15'000.00		21'000.00		12'818.20	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	13'500.00		11'000.00		13'721.85	
* 3141.11	Réparations programmées du bâtiment	9'700.00		6'200.00		82'853.50	
3142.00	Réparations non prévisibles du bâtiment	-		-		89'703.05	
3186.00	Assurances	5'000.00		5'000.00		4'386.60	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	56'210.00		56'470.00		55'505.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		13'736.85	
4271.00	Locations appartements et locaux		12'900.00		12'900.00		12'900.00
4272.11	Locations grande salle et loyers antenne		20'000.00		20'000.00		13'100.00
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		676.00
4801.00	Prélèvement fonds réserve		-		740.00		-
4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		-		-		82'853.50
3512	Bâtiment Blécherette 1 / Abattoir	11'050.00	27'720.00	151'150.00	167'420.00	18'027.85	26'065.85
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	7'000.00		7'500.00		6'349.30	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	3'200.00		1'900.00		2'125.60	
3141.12	Réparations programmées du bâtiment	-		140'900.00		-	
3186.00	Assurances	850.00		850.00		811.35	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		8'741.60	
4271.00	Locations appartements et locaux		23'400.00		23'400.00		21'400.00
4351.00	Participations aux charges d'énergie		4'320.00		3'120.00		3'287.05
4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		-		140'900.00		1'378.80
3514	Bâtiment Service du feu	144'820.00	77'140.00	88'920.00	19'240.00	89'083.60	18'000.00
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	740.00		1'240.00		-	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	15'000.00		19'000.00		14'070.75	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	23'000.00		14'000.00		18'844.90	
* 3141.14	Réparations programmées du bâtiment	58'400.00		6'600.00		7'091.65	
3186.00	Assurances	2'500.00		2'900.00		2'492.65	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	45'180.00		45'180.00		45'176.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		1'407.65	
4271.00	Locations appartements et locaux		18'000.00		18'000.00		18'000.00
4801.00	Prélèvement fonds réserve		740.00		1'240.00		-
* 4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		58'400.00		-		-

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3515	Bâtiment commercial du Jorat	22'510.00	34'800.00	62'060.00	34'800.00	29'300.70	27'496.45
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	9'000.00		11'000.00		8'834.40	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	6'000.00		4'000.00		7'214.90	
3141.15	Réparations programmées du bâtiment	-		39'550.00		3'977.95	
3186.00	Assurances	2'000.00		2'000.00		1'689.05	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	5'510.00		5'510.00		5'509.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		2'075.40	
4271.00	Locations appartements et locaux		28'500.00		28'500.00		23'750.00
4351.00	Participations aux charges d'énergie		6'300.00		6'300.00		3'746.45
3516	Maison villageoise / Bâtiment PPLS	18'500.00	30'000.00	18'700.00	30'000.00	21'996.65	30'000.00
3111.00	Achats mobilier et machines de bureau	-		1'500.00		-	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	5'000.00		5'000.00		3'902.10	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	4'000.00		4'000.00		4'336.00	
* 3141.16	Réparations programmées du bâtiment	2'400.00		450.00		-	
3186.00	Assurances	900.00		950.00		831.30	
3189.00	Prestations exécutées par des tiers	6'200.00		6'800.00		5'664.75	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		7'262.50	
4270.00	Locations locaux scolaires		30'000.00		30'000.00		30'000.00
3517	Maison de paroisse	42'720.00	1'640.00	39'680.00	400.00	188'591.00	149'967.10
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	1'240.00		-		-	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	5'000.00		5'000.00		4'404.15	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	6'000.00		4'000.00		8'413.65	
* 3141.17	Réparations programmées du bâtiment	6'500.00		6'500.00		149'814.30	
3186.00	Assurances	800.00		950.00		747.55	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	23'180.00		23'230.00		22'949.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		2'262.35	
4272.17	Locations salle de paroisse		400.00		400.00		-
4351.00	Participations aux charges d'énergie		-		-		152.80
4801.00	Prélèvement fonds réserve		1'240.00		-		-
4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		-		-		149'814.30
3518	Eglise et Chambrette	33'870.00	8'000.00	81'410.00	8'000.00	53'760.95	18'261.95
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	4'000.00		4'000.00		4'286.30	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	6'000.00		6'000.00		6'016.05	
3141.18	Réparations programmées du bâtiment	-		47'550.00		8'414.05	
3186.00	Assurances	2'900.00		2'900.00		2'559.95	
3803.01	Attribution fonds réserve	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	12'970.00		12'960.00		12'858.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		11'626.60	
4272.18	Loyer antenne téléphonie mobile		8'000.00		8'000.00		8'000.00
4351.00	Participations aux charges d'énergie		-		-		194.90
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		10'067.05

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3519	Cantine du Châtaignier	97'850.00	7'000.00	73'430.00	10'000.00	91'078.85	12'114.50
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	8'000.00		5'000.00		7'485.40	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	6'500.00		6'000.00		6'548.85	
* 3141.19	Réparations programmées du bâtiment	42'500.00		21'300.00		16'106.20	
3186.00	Assurances	1'000.00		1'500.00		919.90	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	39'850.00		39'630.00		39'448.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		20'570.50	
4272.19	Locations cantine		7'000.00		10'000.00		7'414.50
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		4'700.00
3520	Locaux barbecue et WC	20'400.00	-	3'450.00	-	3'853.25	-
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	300.00		300.00		130.80	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	1'000.00		2'500.00		1'959.45	
* 3141.20	Réparations programmées du bâtiment	18'500.00		-		-	
3186.00	Assurances	600.00		650.00		524.45	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		1'238.55	
3521	Stand de tir et ciblirie	5'000.00	-	1'200.00	-	1'394.75	-
3133.00	Entretien courant du bâtiment	600.00		800.00		1'027.70	
* 3141.21	Réparations programmées du bâtiment	4'000.00		-		-	
3186.00	Assurances	400.00		400.00		367.05	
3522	Anciens vestiaires du Châtaignier	32'930.00	-	38'210.00	-	35'587.50	-
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	8'000.00		11'000.00		5'731.10	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	4'000.00		4'500.00		4'416.55	
3141.22	Réparations programmées du bâtiment	-		1'800.00		4'760.35	
3186.00	Assurances	1'000.00		1'100.00		955.50	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	19'930.00		19'810.00		19'724.00	
3523	Congélateur	6'600.00	7'000.00	10'650.00	7'800.00	5'689.70	7'386.60
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	4'000.00		4'000.00		3'073.40	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	1'500.00		1'300.00		959.05	
* 3141.23	Réparations programmées du bâtiment	800.00		5'000.00		-	
3186.00	Assurances	300.00		350.00		287.05	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	-		-		850.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		520.20	
4232.23	Locations casiers		7'000.00		7'800.00		7'386.60

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3524	Abri STPA du Grand-Mont	57'940.00	2'000.00	47'440.00	2'000.00	67'322.70	6'176.80
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	20'000.00		10'000.00		33'674.85	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	12'000.00		11'000.00		12'074.85	
* 3141.24	Réparations programmées du bâtiment	4'500.00		4'900.00		-	
3186.00	Assurances	2'000.00		2'100.00		1'801.00	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	19'440.00		19'440.00		19'772.00	
4272.24	Locations abri		2'000.00		2'000.00		6'176.80
3525	Station de pompage En Budron	800.00	240.00	850.00	240.00	559.30	240.00
3133.00	Entretien courant du bâtiment	200.00		200.00		-	
3186.00	Assurances	600.00		650.00		520.45	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		38.85	
4232.25	Locations dépôt		240.00		240.00		240.00
3526	Collège des Martines	237'320.00	116'840.00	217'480.00	52'400.00	203'896.00	52'350.00
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	1'240.00		-		-	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	25'000.00		40'000.00		22'117.10	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	26'000.00		24'000.00		29'086.35	
* 3141.26	Réparations programmées du bâtiment	63'200.00		30'600.00		18'384.30	
3186.00	Assurances	10'000.00		11'000.00		9'765.10	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	111'880.00		111'880.00		112'070.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		12'473.15	
4270.00	Locations locaux scolaires		35'000.00		35'000.00		34'950.00
4271.00	Locations appartements et locaux		17'400.00		17'400.00		17'400.00
4801.00	Prélèvement fonds réserve		1'240.00		-		-
* 4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		63'200.00		-		-
3528	Complexe de Manlout	219'270.00	115'000.00	233'970.00	136'700.00	228'002.60	109'954.00
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	40'000.00		45'000.00		37'737.90	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	51'000.00		38'000.00		50'612.95	
* 3141.28	Réparations programmées du bâtiment	76'600.00		98'300.00		67'954.00	
3186.00	Assurances	15'000.00		16'000.00		13'667.75	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	36'670.00		36'670.00		36'668.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		21'362.00	
4271.00	Locations appartements et locaux		38'400.00		38'400.00		38'400.00
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		3'600.00
* 4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		76'600.00		98'300.00		67'954.00

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3530	Vestiaires du Châtaignier	70'350.00	6'000.00	71'620.00	6'000.00	69'424.40	4'500.00
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	17'000.00		17'000.00		15'469.50	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	10'000.00		9'000.00		11'269.75	
3141.30	Réparations programmées du bâtiment	-		2'300.00		-	
3186.00	Assurances	3'500.00		3'700.00		3'237.15	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	39'850.00		39'620.00		39'448.00	
4351.00	Participations aux charges d'énergie		6'000.00		6'000.00		4'500.00
3531	Collège du Mottier A	152'430.00	-	155'380.00	3'240.00	148'330.35	1'718.35
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	-		1'240.00		-	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	35'000.00		38'000.00		32'321.00	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	25'000.00		27'000.00		29'206.25	
* 3141.31	Réparations programmées du bâtiment	13'500.00		9'700.00		-	
3186.00	Assurances	10'000.00		10'500.00		9'216.55	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	68'930.00		68'940.00		68'562.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		9'024.55	
4351.00	Participations aux charges d'énergie		-		2'000.00		1'718.35
4801.00	Prélèvement fonds réserve		-		1'240.00		-
3532	Collège du Mottier C	300'350.00	37'240.00	284'540.00	36'000.00	286'497.50	35'694.65
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	1'240.00		-		-	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	70'000.00		65'000.00		69'436.20	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	50'000.00		50'000.00		45'505.70	
* 3141.32	Réparations programmées du bâtiment	39'400.00		30'400.00		13'217.50	
3186.00	Assurances	12'000.00		12'000.00		10'532.25	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	127'710.00		127'140.00		115'039.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		32'766.85	
4351.00	Participations aux charges d'énergie		36'000.00		36'000.00		35'694.65
4801.00	Prélèvement fonds réserve		1'240.00		-		-

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3533	Collège du Mottier D	234'370.00	5'240.00	194'460.00	3'700.00	135'572.70	8'527.95
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	1'240.00		300.00		-	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	35'000.00		40'000.00		29'085.80	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	30'000.00		32'000.00		31'509.55	
* 3141.33	Réparations programmées du bâtiment	35'800.00		10'000.00		-	
3142.00	Réparations non prévisibles du bâtiment	-		-		200.30	
3186.00	Assurances	9'000.00		10'000.00		8'805.65	
3189.00	Prestations exécutées par des tiers	40'000.00		80'000.00		-	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	83'330.00		22'160.00		49'184.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		16'787.40	
4272.33	Locations salle de gym		1'000.00		400.00		3'867.85
4351.00	Participations aux charges d'énergie		3'000.00		3'000.00		4'660.10
4801.00	Prélèvement fonds réserve		1'240.00		300.00		-
3534	Collège du Rionzi	265'280.00	6'840.00	321'340.00	1'980.00	269'138.30	7'090.00
3111.00	Achats mobilier et machines de bureau	-		37'000.00		-	
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	-		1'980.00		-	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	50'000.00		50'000.00		48'168.00	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	35'000.00		35'000.00		33'436.50	
3141.34	Réparations programmées du bâtiment	-		21'000.00		-	
3186.00	Assurances	11'000.00		14'000.00		10'404.00	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	169'280.00		162'360.00		172'584.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		4'545.80	
4363.00	Participations et remboursements de tiers		6'840.00		-		7'090.00
4801.00	Prélèvement fonds réserve		-		1'980.00		-

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	9'358'924.00	4'729'904.00	7'963'919.00	4'054'779.00	7'345'260.87	3'877'673.77
410	Police des constructions	30'000.00	120'000.00	40'000.00	120'000.00	4'526.40	53'555.15
* 3185.00	Honoraires et frais d'expertises	30'000.00		40'000.00		4'526.40	
* 4313.01	Permis de construire, de fouilles		120'000.00		120'000.00		53'555.15
420	Urbanisme et développement durable	1'855'090.00	670'000.00	1'147'630.00	320'000.00	994'901.65	337'888.78
* 3003.01	Jetons de présences Commissions consultatives	10'000.00		15'000.00		4'800.00	
* 3011.00	Traitement du personnel	526'890.00		427'400.00		377'503.10	
3030.00	Assurances sociales	49'950.00		40'410.00		35'801.55	
3035.00	Allocations familiales	1'160.00		1'400.00		1'275.00	
3040.00	Caisse de pensions	84'730.00		69'800.00		60'951.30	
3063.00	Frais de représentation	1'000.00		1'000.00		-	
3069.00	Frais divers	360.00		120.00		160.00	
* 3101.00	Equipements, imprimés et fournitures	10'000.00		20'000.00		-	
* 3185.01	Police des constructions, cotisations et abonnements	6'000.00		7'500.00		6'880.20	
* 3189.01	Remaniement parcellaire	200'000.00		-		-	
* 3189.02	Pôle de développement économique + SDNL	75'000.00		60'000.00		57'215.75	
3189.04	Plan d'extension	250'000.00		225'000.00		178'314.75	
* 3189.05	Frais d'études développement durable	40'000.00		60'000.00		-	
3666.00	Subventions développement durable	600'000.00		220'000.00		156'433.35	
3801.01	Attribution fonds réserve	-		-		115'566.65	
* 4342.05	Taxe pour le développement durable		645'000.00		300'000.00		272'000.00
4361.00	Allocations d'assurances pour pertes de gains		-		-		15'164.20
* 4363.00	Participations et remboursements de tiers		25'000.00		20'000.00		50'724.58
430	Réseau routier	3'679'430.00	240'000.00	3'252'510.00	90'000.00	3'125'740.93	332'720.84
* 3011.00	Traitements du personnel	1'340'120.00		1'204'550.00		1'189'766.70	
* 3012.00	Traitements du personnel occasionnel	10'000.00		10'000.00		15'397.50	
3030.00	Assurances sociales	127'990.00		114'830.00		115'261.95	
3035.00	Allocations familiales	3'160.00		2'480.00		2'953.00	
3040.00	Caisse de pensions	214'060.00		192'650.00		177'833.40	
3063.00	Frais de représentation	1'000.00		1'000.00		304.00	
3069.00	Frais divers	11'100.00		11'000.00		8'734.00	

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
* 3091.00	Formation du personnel	14'000.00		13'000.00		414.65	
* 3114.00	Achats de matériel d'exploitation	5'000.00		5'000.00		12'796.75	
* 3115.00	Achats de véhicules et accessoires	235'000.00		85'000.00		232'309.25	
* 3135.00	Outils et produits de déneigement	50'000.00		100'000.00		33'145.65	
* 3137.02	Evacuation déchets poubelles publiques	35'000.00		35'000.00		25'368.15	
* 3142.60	Aménagement des routes	150'000.00		100'000.00		8'517.70	
* 3142.61	Réfection des routes	630'000.00		575'000.00		584'961.75	
3142.62	Abri tl construction et entretien	3'000.00		3'000.00		7'429.00	
3142.63	Achat fournitures diverses	50'000.00		50'000.00		44'710.40	
* 3142.64	Entretien réseau routier	200'000.00		200'000.00		178'940.80	
* 3154.00	Entretien du matériel d'exploitation	150'000.00		135'000.00		169'305.90	
3188.00	Courses de déneigement	100'000.00		125'000.00		50'059.35	
* 3189.05	Frais d'études	150'000.00		150'000.00		67'531.03	
3801.00	Attribution fonds véhicules et machines	200'000.00		140'000.00		200'000.00	
4361.00	Allocations d'assurances pour pertes de gains		-		-		45'786.85
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		41'827.99
* 4801.00	Prélèvement fonds réserve		240'000.00		90'000.00		245'106.00
431	Eclairage public	333'500.00	315'000.00	223'000.00	320'000.00	245'052.59	286'975.65
3123.00	Electricité	83'500.00		78'000.00		79'137.55	
* 3143.00	Entretien du réseau	175'000.00		95'000.00		151'942.44	
3143.01	Amélioration du réseau	75'000.00		50'000.00		13'972.60	
4111.00	Taxe d'usage du sol		300'000.00		300'000.00		272'000.00
4517.00	Electricité participation Etat + tiers		15'000.00		20'000.00		14'975.65
440	Place de sports - cimetière	85'000.00	9'000.00	105'000.00	9'000.00	110'555.95	2'050.00
3141.60	Entretien Place de sports	60'000.00		70'000.00		90'935.35	
3145.03	Entretien cimetière	10'000.00		10'000.00		4'620.60	
3189.05	Frais d'études	-		10'000.00		-	
3902.10	Imputation interne évacuation déchets	15'000.00		15'000.00		15'000.00	
4272.00	Redevances concessions		9'000.00		9'000.00		2'050.00

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
450	Ordures - déchets	1'177'190.00	1'177'190.00	1'106'360.00	1'106'360.00	1'246'461.23	1'246'461.23
* 3011.00	Traitements du personnel	166'290.00		165'640.00		162'009.20	
* 3012.00	Traitements du personnel occasionnel	6'000.00		6'000.00		4'722.90	
3030.00	Assurances sociales	16'330.00		16'230.00		14'267.35	
3035.00	Allocations familiales	-		-		192.00	
3040.00	Caisse de pensions	23'530.00		23'570.00		22'414.80	
3069.00	Frais divers	2'040.00		1'920.00		2'156.00	
* 3091.00	Formation du personnel	3'000.00		3'000.00		-	
* 3141.61	Entretien installations Viane et Manlout	15'000.00		15'000.00		10'305.94	
3188.07	Enlèvement, élimination des ordures	945'000.00		875'000.00		975'434.87	
3811.00	Attribution aux financements spéciaux	-		-		54'958.17	
4342.01	Taxes d'enlèvement de la Déchèterie		2'000.00		2'000.00		2'411.39
* 4342.04	Taxes forfaitaires déchets		650'000.00		650'000.00		726'331.95
4354.00	Vente de produits de récupération		35'000.00		20'000.00		13'961.18
4526.00	Rétrocession périmètre vente de sacs		450'000.00		340'000.00		448'424.93
4656.00	Remboursement de la taxe d'élimination du verre (TEA)		20'000.00		10'000.00		35'331.78
* 4811.00	Prélèvement sur les financements spéciaux		190.00		64'360.00		-
4902.01	Imputations internes évacuations des déchets		20'000.00		20'000.00		20'000.00
460	Egouts - épuration	2'198'714.00	2'198'714.00	2'089'419.00	2'089'419.00	1'618'022.12	1'618'022.12
3141.62	Exploitation station pompage	25'000.00		20'000.00		27'610.74	
* 3144.00	Entretien collecteurs	100'000.00		75'000.00		53'968.37	
* 3144.01	Aménagement collecteurs	100'000.00		150'000.00		10'185.61	
* 3187.01	Frais perception taxe épuration par Services Industriels	24'000.00		24'000.00		23'759.98	
* 3189.05	Frais d'études	250'000.00		235'000.00		105'707.26	
3311.01	Amortissements obligatoires des collecteurs	537'814.00		509'219.00		462'499.86	
* 3526.00	Participation aux charges de la STEP	1'161'900.00		1'076'200.00		934'290.30	
* 4341.00	Taxes de raccordement		100'000.00		100'000.00		66'706.95
* 4342.00	Taxes annuelles de traitement		1'000'000.00		1'050'000.00		901'565.85
* 4342.03	Taxes annuelles d'utilisation		670'000.00		670'000.00		510'587.72
4516.00	Subventions cantonales et fédérales		-		-		34'667.69
* 4811.00	Prélèvement sur les financements spéciaux		428'714.00		269'419.00		104'493.91

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE	1'990'980.00	314'700.00	1'836'460.00	249'700.00	1'549'845.82	243'684.65
50	ADMINISTRATION DES ECOLES	28'000.00	-	46'900.00	-	55'186.20	-
500	Administration, secrétariat	28'000.00	-	46'900.00	-	55'186.20	-
3003.02	Jetons de présence Conseil d'Etablissement	1'000.00		1'000.00		640.00	
3101.00	Equipements, imprimés et fournitures	500.00		500.00		-	
3151.00	Entretien mobilier et machines	500.00		500.00		-	
3170.00	Frais de réceptions et de manifestations	1'000.00		1'000.00		320.00	
3172.00	Frais de réceptions, CE et direction	2'500.00		2'500.00		701.45	
3173.00	Promotions et prix divers	5'000.00		5'000.00		2'050.80	
* 3512.00	Convention de prestations avec l'Etat	17'500.00		36'400.00		51'473.95	
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	945'360.00	10'500.00	904'820.00	10'500.00	783'928.76	27'890.00
510		945'360.00	10'500.00	904'820.00	10'500.00	783'928.76	27'890.00
* 3011.00	Traitements du personnel	10'130.00		9'910.00		7'717.50	
3020.01	Traitements des activités parascolaires	5'000.00		5'000.00		-	
3030.00	Assurances sociales	1'430.00		1'410.00		729.85	
* 3103.03	Caisse de classes	17'400.00		17'100.00		16'264.00	
3112.00	Achats de mobilier et équipement pédagogique	18'000.00		18'000.00		25'457.52	
3151.00	Entretien mobilier et machines	1'000.00		1'000.00		1'031.15	
3152.00	Entretien du mobilier scolaire	1'000.00		1'000.00		-	
3170.02	Passeport vacances	6'000.00		6'000.00		3'074.40	
3171.00	Manifestations culturelles et sportives	6'000.00		6'000.00		6'800.00	
3186.00	Assurances	6'400.00		6'400.00		6'103.50	
3522.02	Finances d'écolage	10'000.00		10'000.00		10'616.70	
3662.00	Frais de transport	735'000.00		735'000.00		672'950.70	
3663.01	Joutes sportives, semaine 38, activités	8'000.00		8'000.00		1'821.00	
* 3663.02	Courses et camps scolaires	120'000.00		80'000.00		31'362.44	
4332.00	Etudes surveillées, participation des parents		3'500.00		3'500.00		3'860.00
4332.02	Finances d'écolage, participation des communes		4'500.00		4'500.00		10'400.00
4359.01	Activités parascolaires, participation des parents		2'500.00		2'500.00		1'630.00
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		12'000.00

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	321'870.00	18'300.00	266'790.00	18'300.00	192'233.90	28'698.70
520		321'870.00	18'300.00	266'790.00	18'300.00	192'233.90	28'698.70
* 3011.00	Traitements du personnel	7'730.00		8'120.00		7'269.20	
3020.00	Traitements sport scolaire facultatif	12'000.00		12'000.00		9'500.00	
3020.01	Traitements activités parascolaires	5'000.00		5'000.00		1'725.00	
3030.00	Assurances sociales	2'340.00		2'370.00		1'697.35	
* 3103.03	Caisse de classes	6'500.00		6'000.00		5'484.00	
3112.00	Achats de mobilier et équipement pédagogique	30'000.00		30'000.00		28'549.65	
3131.00	Fournitures activités parascolaires	2'000.00		2'000.00		2'018.80	
3151.00	Entretien mobilier et machines	2'000.00		2'000.00		1'468.05	
3152.00	Entretien du mobilier scolaire	1'000.00		1'000.00		-	
3171.00	Manifestations culturelles et sportives	5'000.00		5'000.00		3'619.40	
3186.00	Assurances	2'300.00		2'300.00		2'009.65	
3522.01	Frais Service d'appuis scolaires (CVAJ)	6'000.00		6'000.00		3'750.00	
3522.02	Finances d'écolage	50'000.00		50'000.00		37'933.35	
3662.00	Frais de transport	12'000.00		10'000.00		10'452.00	
3662.01	Abonnements Mobilis écoliers	60'000.00		60'000.00		42'042.00	
3663.01	Joutes sportives, semaine 38, activités	5'000.00		5'000.00		-	
* 3663.02	Courses et camps scolaires	113'000.00		60'000.00		24'503.45	
3809.05	Attribution fonds réserve spectacles scolaires	-		-		10'212.00	
4332.00	Etudes surveillées, participation des parents		800.00		800.00		300.00
4332.02	Finances d'écolage, participation des communes		5'000.00		5'000.00		6'500.00
4359.01	Activités parascolaires, participation des parents		2'500.00		2'500.00		3'885.00
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		10'212.00
4512.00	Participation de l'Etat au sport facultatif		10'000.00		10'000.00		7'801.70
530	Enseignement spécialisé	2'000.00	-	1'700.00	-	1'911.60	-
3522.00	Participation organisation régionale (CRENOL)	2'000.00		1'700.00		1'911.60	
540	Orientation professionnelle	9'000.00	-	9'000.00	-	7'996.95	-
3512.01	Participation orientation professionnelle	9'000.00		9'000.00		7'996.95	

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
550	Médiathèque scolaire et communale	270'270.00	114'000.00	249'550.00	112'900.00	204'137.51	104'095.10
* 3011.00	Traitements du personnel	164'030.00		162'000.00		147'672.80	
3030.00	Assurances sociales	15'550.00		15'320.00		13'962.75	
3035.00	Allocations familiales	480.00		-		280.00	
3040.00	Caisse de pensions	25'170.00		25'230.00		19'811.30	
3069.00	Frais divers	40.00		-		34.25	
3069.02	Frais de déplacements et formation	2'000.00		2'000.00		845.00	
3101.00	Equipements, imprimés et fournitures	2'000.00		2'000.00		1'594.80	
3102.01	Abonnements périodiques et documentation	5'000.00		5'000.00		3'887.37	
3102.04	Achat de livres et documentation	15'000.00		15'000.00		13'845.74	
* 3111.00	Achats mobilier et machines de bureau	30'000.00		5'000.00		246.70	
3112.00	Achats de mobilier et équipement pédagogique	2'000.00		2'000.00		215.05	
3152.00	Entretien du mobilier scolaire	1'000.00		1'000.00		-	
* 3170.01	Manifestations et animations	8'000.00		15'000.00		1'741.75	
4512.01	Participation de l'Etat aux traitements du personnel		114'000.00		112'900.00		104'095.10
560	Service médical & dentaire	76'000.00	-	83'000.00	-	60'758.05	-
3012.01	Médecin scolaire	10'000.00		8'000.00		7'315.60	
* 3109.00	Prévention santé, action et formation	9'000.00		3'000.00		1'054.10	
3116.00	Achats d'équipement et de matériel	2'500.00		17'500.00		1'163.35	
3654.00	Service dentaire scolaire	54'500.00		54'500.00		51'225.00	
570	Réfectoire scolaire	260'630.00	171'900.00	197'260.00	108'000.00	173'841.45	83'000.85
* 3011.00	Traitements du personnel	75'900.00		71'560.00		72'020.90	
3030.00	Assurances sociales	7'200.00		6'770.00		6'105.30	
3035.00	Allocations familiales	960.00		1'240.00		1'826.65	
3040.00	Caisse de pensions	4'370.00		4'290.00		5'289.60	
* 3189.00	Prestations exécutées par des tiers	172'200.00		113'400.00		88'599.00	
4361.00	Allocations d'assurances pour pertes de gains		-		-		3'681.85
4652.00	Vente repas Réfectoire		171'900.00		108'000.00		79'319.00
580	Temple et cultes	77'850.00	-	77'440.00	-	69'851.40	-
* 3011.00	Traitements du personnel	16'070.00		15'470.00		15'570.40	
* 3011.01	Traitement marguillier	10'410.00		10'410.00		10'408.45	
3030.00	Assurances sociales	1'470.00		1'460.00		1'462.80	
3124.00	Entretien et frais divers	1'000.00		1'200.00		-	
3652.00	Contribution église catholique	47'000.00		47'000.00		40'932.75	
3652.01	Contribution Paroisse de Villamont	1'900.00		1'900.00		1'477.00	

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	SECURITE PUBLIQUE	2'944'250.00	245'000.00	2'941'710.00	257'500.00	2'873'057.42	250'453.94
610	Police administrative et Police cantonale	2'073'390.00	105'000.00	2'076'690.00	100'000.00	2'059'572.40	109'986.62
* 3011.00	Traitements du personnel	427'300.00		429'100.00		424'524.35	
3011.02	Inconvénients de fonction	14'400.00		14'400.00		14'400.00	
3030.00	Assurances sociales	41'870.00		41'930.00		40'884.50	
3035.00	Allocations familiales	1'680.00		1'920.00		1'640.00	
3040.00	Caisse de pensions	56'950.00		57'940.00		57'250.80	
3063.00	Frais de représentation	1'000.00		1'000.00		-	
3065.00	Frais d'habillement	4'000.00		4'000.00		2'753.25	
3069.00	Frais divers	1'000.00		1'000.00		229.60	
* 3091.00	Formation du personnel	12'000.00		2'000.00		1'360.00	
3091.01	Santé & Sécurité au travail	15'000.00		20'000.00		14'659.25	
3101.00	Equipements, imprimés et fournitures	10'000.00		10'000.00		3'802.15	
* 3143.02	Signalisation routière	100'000.00		120'000.00		116'178.15	
3155.00	Entretien des véhicules	7'000.00		6'000.00		8'050.65	
3182.00	Frais de téléphones	2'500.00		2'500.00		1'671.80	
3189.05	Frais d'études	10'000.00		20'000.00		-	
3510.00	Participation aux charges cantonales	1'348'690.00		1'324'900.00		1'261'047.00	
3510.01	Décompte final des charges cantonales	-		-		87'671.00	
3524.00	Constat de décès, convois funèbres et inhumations	20'000.00		20'000.00		23'449.90	
4312.00	Emoluments		10'000.00		10'000.00		8'897.45
4361.00	Allocations d'assurances pour pertes de gains		-		-		3'463.30
4370.00	Amendes		25'000.00		25'000.00		24'020.00
4370.01	Notification commandements de payer		25'000.00		25'000.00		22'680.00
4370.02	Ordonnances pénales (Fonds privés + RGP)		45'000.00		40'000.00		50'925.87
620	Service communal de la population	451'910.00	130'000.00	447'530.00	150'000.00	449'140.55	127'967.32
* 3011.00	Traitements du personnel	304'250.00		307'320.00		306'426.75	
3030.00	Assurances sociales	28'840.00		29'060.00		28'972.15	
3035.00	Allocations familiales	960.00		960.00		960.00	
3040.00	Caisse de pensions	48'360.00		48'740.00		47'303.60	
3063.00	Frais de représentation	1'000.00		1'000.00		142.40	
* 3069.00	Frais divers	3'500.00		450.00		344.60	
3191.01	Taxes Service de la population (SPOP)	65'000.00		60'000.00		64'991.05	
4312.00	Emoluments		130'000.00		150'000.00		118'177.37
4361.00	Allocations d'assurances pour pertes de gains		-		-		6'165.50
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		3'624.45

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
630	Police sanitaire	15'450.00	10'000.00	15'690.00	7'500.00	15'111.80	12'500.00
3003.03	Jetons de présence Commission salubrité	-		300.00		-	
3003.04	Contrôle denrées alimentaires	13'010.00		12'960.00		13'622.85	
3030.00	Assurances sociales	1'240.00		1'230.00		1'276.10	
3524.01	Inspectorat et équarissage	1'200.00		1'200.00		212.85	
4312.00	Emoluments		10'000.00		7'500.00		12'500.00
650	Défense incendie	145'700.00	-	146'700.00	-	107'713.17	-
* 3521.00	Participation SDIS La Mère	145'700.00		146'700.00		107'713.17	
660	Protection civile	257'800.00	-	255'100.00	-	241'519.50	-
3123.00	Electricité	1'700.00		1'700.00		1'697.00	
3182.00	Frais de téléphones	300.00		400.00		303.20	
3511.00	Participation au Fonds cantonal ORPC	62'400.00		61'700.00		58'441.50	
3521.01	Contribution aux charges de l'ORPC	193'400.00		191'300.00		181'077.80	

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	SECURITE SOCIALE	11'920'700.00	1'926'426.00	11'172'630.00	1'107'755.00	10'854'000.05	2'116'901.10
710	Service administratif	3'371'680.00	184'000.00	2'963'830.00	184'000.00	2'596'341.95	303'608.10
3161.00	Loyers	222'000.00		222'000.00		204'329.90	
* 3170.03	Frais journée des aînés	-		25'000.00		-	
3525.00	Participation Centre Social Régional (ARASPE)	2'850.00		2'850.00		2'697.30	
3525.01	Participation Réseau EFAJE Gros de Vaud et environs	78'000.00		76'500.00		72'386.00	
* 3525.02	Participation Accueil collectif préscolaire (garderies)	1'403'000.00		1'082'000.00		920'560.50	
3525.03	Participation Accueil familial de jour (mamans/papas de jour)	18'000.00		29'000.00		26'622.00	
* 3525.04	Participation Accueil collectif parascolaire (UAPE)	1'452'000.00		1'240'000.00		1'089'460.40	
3655.00	Fonds aide occasionnelle	10'000.00		10'000.00		7'589.60	
3655.01	Projet Quartiers solidaires	34'350.00		82'600.00		82'608.00	
* 3655.02	Contribution FAJE	48'000.00		47'500.00		44'955.00	
3655.03	Subvention Association Jardin d'enfants mille Pattes	24'300.00		42'000.00		42'000.00	
3655.04	Subvention Atelier Les Mains enchantées	19'180.00		44'380.00		44'380.00	
3659.03	Subvention taxe déchets	60'000.00		60'000.00		58'753.25	
4271.10	Participation EFAJE locaux Rionzi (UAPE)		182'000.00		182'000.00		154'125.00
4271.11	Location salle polyvalente Rionzi		2'000.00		2'000.00		3'500.00
4525.01	Décompte final Réseau EFAJE		-		-		128'628.00
4690.00	Rendement du Fonds André Serment		-		-		17'355.10
711	Service social intercommunal (ARASPE - Agence AVS)	48'400.00	-	284'200.00	-	248'618.10	-
* 3525.08	Participation association régionale de l'action sociale	48'400.00		284'200.00		248'618.10	
720	Prévoyance sociale	8'500'620.00	1'742'426.00	7'924'600.00	923'755.00	8'009'040.00	1'813'293.00
3515.00	Participation aux charges cantonales	8'500'620.00		7'924'600.00		8'009'040.00	
4515.00	Décompte final facture sociale		-		-		822'212.00
4525.00	Participation sur recettes conjoncturelles		1'742'426.00		923'755.00		991'081.00

Charges et revenus par nature



TABEAU DES CHARGES PAR NATURE

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		En CHF	En %	En CHF	En %	En CHF	En %
3	CHARGES	57'618'210.00	100.000	54'586'068.00	100.000	53'272'198.60	100.000
30	Autorités et personnel	9'814'140.00	17.033	9'099'180.00	16.669	8'242'295.35	15.472
300	Autorités et commissions	467'010.00	0.811	489'260.00	0.896	455'984.60	0.856
301	Personnel administratif et d'exploitation et enseignants	6'966'720.00	12.091	6'414'590.00	11.751	5'871'369.05	11.021
302	Traitement du personnel enseignant remplaçant	22'000.00	0.038	22'000.00	0.040	11'225.00	0.021
303	Assurances sociales	712'250.00	1.236	654'230.00	1.199	597'748.70	1.122
304	Caisse de pensions et de prévoyance	1'112'410.00	1.931	1'002'760.00	1.837	908'527.90	1.705
305	Assurances accidents et maladie	226'900.00	0.394	237'000.00	0.434	231'202.70	0.434
306	Indemnisation et remboursement de frais	164'850.00	0.286	159'840.00	0.293	86'682.40	0.163
308	Personnel intérimaire	50'000.00	0.087	40'000.00	0.073	44'113.30	0.083
309	Autres charges des autorités et du personnel	92'000.00	0.160	79'500.00	0.146	35'441.70	0.067
31	Biens, services, marchandises	9'504'180.00	16.495	9'426'140.00	17.268	8'126'248.08	15.254
310	Imprimés et fournitures de bureau	314'100.00	0.545	407'600.00	0.747	297'818.06	0.559
311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	368'680.00	0.640	261'440.00	0.479	358'420.37	0.673
312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	668'500.00	1.160	726'700.00	1.331	632'063.60	1.186
313	Autres fournitures et marchandises	633'300.00	1.099	632'300.00	1.158	622'970.00	1.169
314	Entretien des immeubles, routes et territoire	3'167'300.00	5.497	3'360'700.00	6.157	2'922'677.15	5.486
315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	389'800.00	0.677	362'500.00	0.664	348'561.52	0.654
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	222'000.00	0.385	222'000.00	0.407	204'329.90	0.384
317	Réceptions et manifestations	215'000.00	0.373	170'000.00	0.311	93'480.61	0.175
318	Honoraires et prestations de services	3'350'600.00	5.815	3'097'950.00	5.675	2'489'790.92	4.674
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	174'900.00	0.304	184'950.00	0.339	156'135.95	0.293

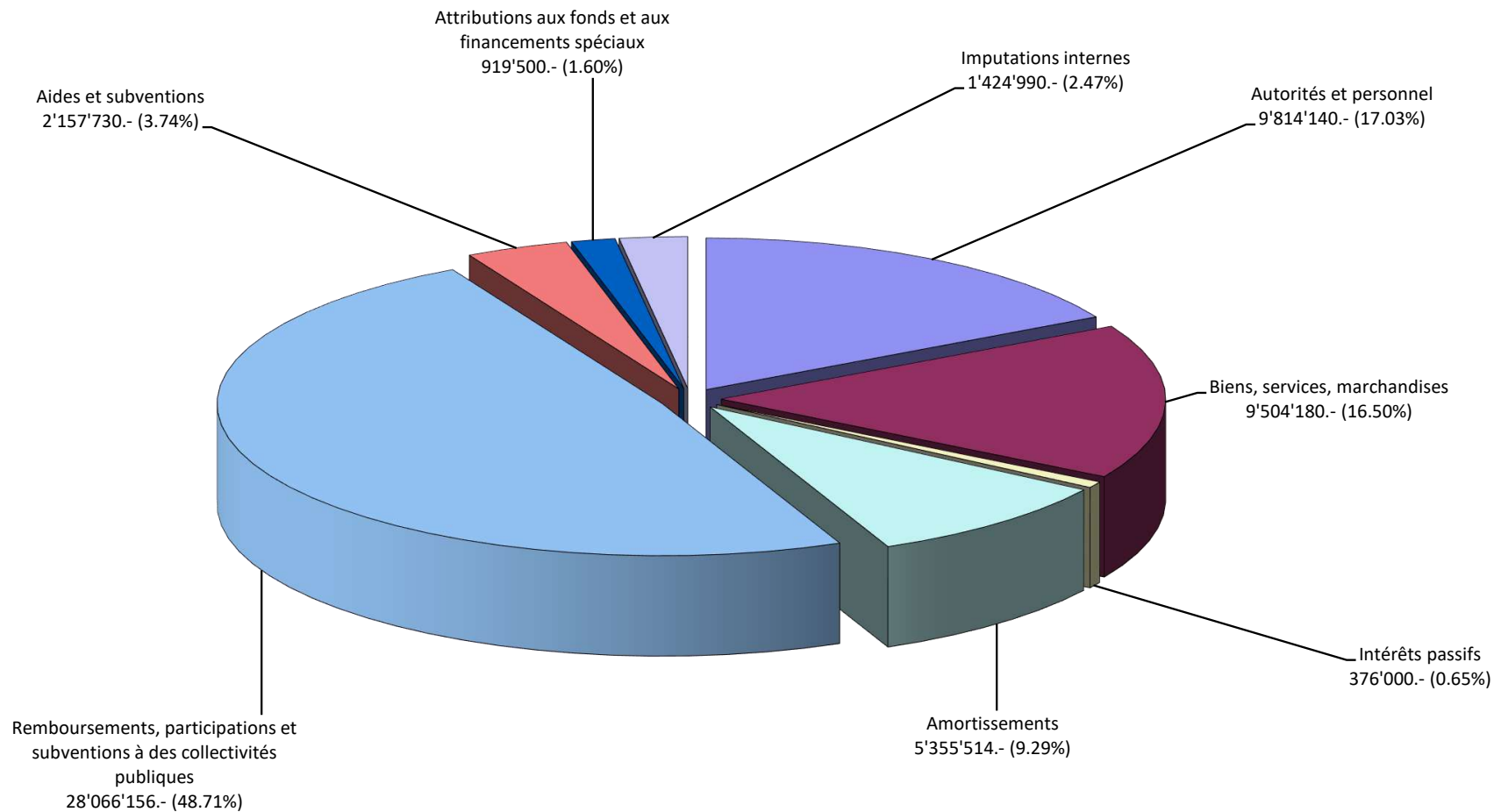
Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		En CHF	En %	En CHF	En %	En CHF	En %
32	Intérêts passifs	376'000.00	0.653	517'000.00	0.947	528'999.01	0.993
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	361'000.00	0.627	502'000.00	0.920	519'013.90	0.974
329	Intérêts rémunérateurs sur impôts	15'000.00	0.026	15'000.00	0.027	9'985.11	0.019
33	Amortissements	5'355'514.00	9.295	5'230'313.00	9.582	6'307'089.98	11.839
330	Amortissements du patrimoine financier	400'000.00	0.694	400'000.00	0.733	1'703'054.47	3.197
331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	4'955'514.00	8.601	4'830'313.00	8.849	4'604'035.51	8.642
35	Remboursements, participations et subventions aux collectivités publiques	28'066'156.00	48.711	26'034'815.00	47.695	25'380'677.12	47.643
351	Canton	11'771'836.00	20.431	10'370'605.00	18.999	10'552'165.90	19.808
352	Communes et associations de communes	16'294'320.00	28.280	15'664'210.00	28.696	14'828'511.22	27.835
36	Aides et subventions	2'157'730.00	3.745	1'765'880.00	3.235	1'496'079.54	2.808
365	Aides, subventions à des institutions privées	434'730.00	0.755	517'880.00	0.949	486'514.60	0.913
366	Aides individuelles	1'723'000.00	2.990	1'248'000.00	2.286	1'009'564.94	1.895
38	Attributions aux fonds et aux financements spéciaux	919'500.00	1.596	1'147'840.00	2.103	1'488'536.82	2.794
380	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	919'500.00	1.596	1'147'840.00	2.103	1'433'578.65	2.691
381	Attributions aux financements spéciaux	0.00	0.000	0.00	0.000	54'958.17	0.103
39	Imputations internes	1'424'990.00	2.473	1'364'900.00	2.500	1'702'272.70	3.195
390	Imputations internes	1'424'990.00	2.473	1'364'900.00	2.500	1'702'272.70	3.195

TABLEAU DES REVENUS PAR NATURE

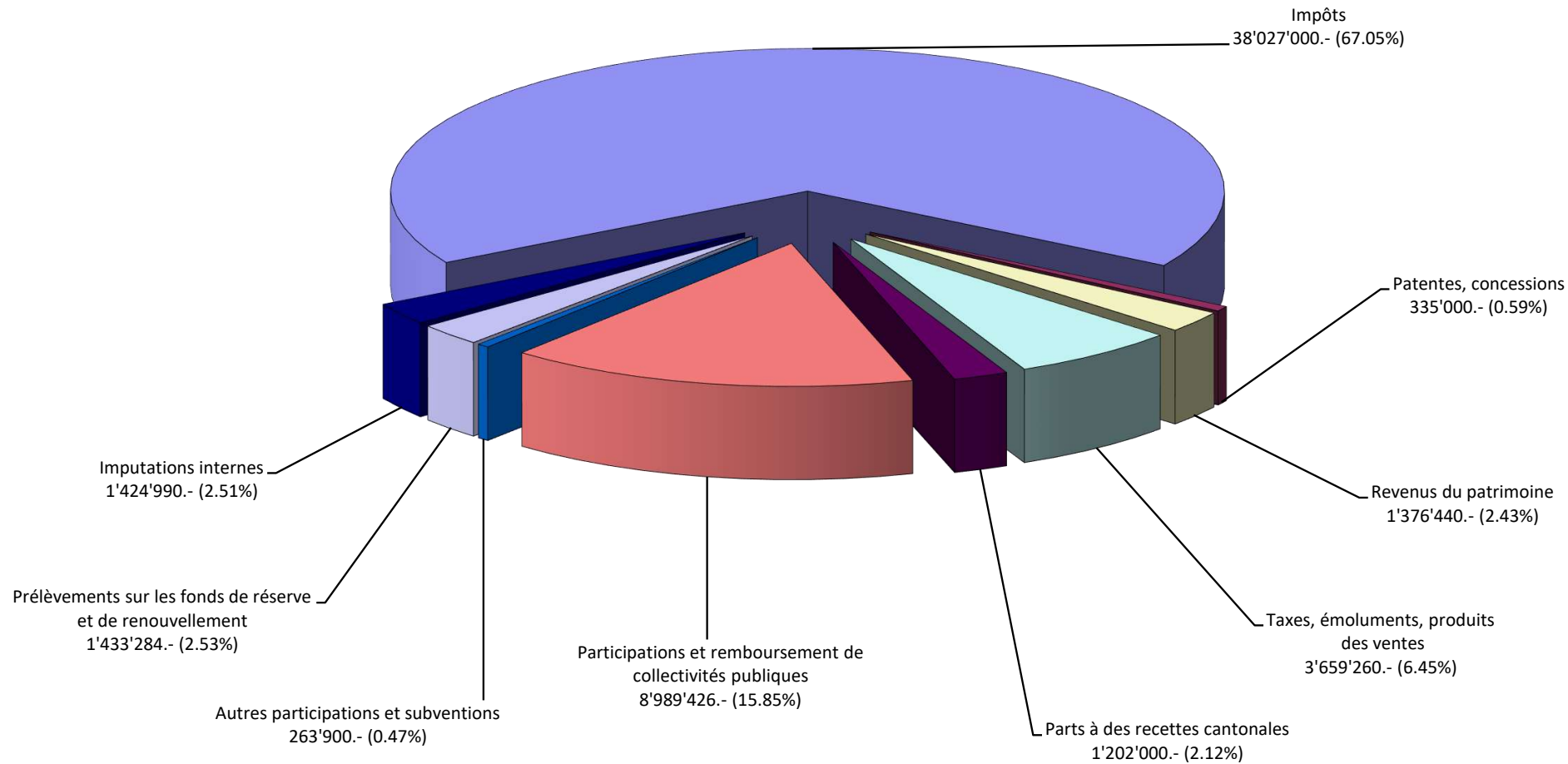
Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		En CHF	En %	En CHF	En %	En CHF	En %
4	REVENUS	56'711'300.00	100.000	52'603'974.00	100.000	55'972'532.10	100.000
40	Impôts	38'027'000.00	67.054	35'342'500.00	67.186	37'771'312.03	67.482
400	Impôts sur le revenu, la fortune et impôt personnel	30'420'000.00	53.640	28'566'500.00	54.305	29'738'466.08	53.130
401	Impôts sur bénéfice net et le capital des personnes morales	2'170'000.00	3.826	1'840'000.00	3.498	2'270'751.95	4.057
402	Impôt foncier	3'300'000.00	5.819	3'100'000.00	5.893	3'059'841.60	5.467
404	Droits de mutation	1'600'000.00	2.821	1'400'000.00	2.661	1'269'317.80	2.268
405	Impôts sur les successions et donations	500'000.00	0.882	400'000.00	0.760	1'395'734.60	2.494
406	Impôts et taxes sur la possession et la dépense	37'000.00	0.065	36'000.00	0.068	37'200.00	0.066
41	Patentes, concessions	335'000.00	0.591	335'000.00	0.637	306'953.75	0.548
410	Patentes	35'000.00	0.062	35'000.00	0.067	34'953.75	0.062
411	Concessions	300'000.00	0.529	300'000.00	0.570	272'000.00	0.486
42	Revenus du patrimoine	1'376'440.00	2.427	1'341'640.00	2.550	1'442'955.90	2.578
422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	324'000.00	0.571	288'000.00	0.547	473'268.55	0.846
423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	237'540.00	0.419	236'340.00	0.449	230'449.80	0.412
427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	814'900.00	1.437	817'300.00	1.554	739'237.55	1.321
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	3'659'260.00	6.452	3'341'720.00	6.353	3'341'434.07	5.970
431	Emoluments	298'000.00	0.525	315'500.00	0.600	223'059.97	0.399
433	Ecolage	13'800.00	0.024	13'800.00	0.026	21'060.00	0.038
434	Taxes de raccordement et d'utilisation	3'067'000.00	5.408	2'772'000.00	5.270	2'479'603.86	4.430

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		En CHF	En %	En CHF	En %	En CHF	En %
435	Ventes et prestations de services	144'120.00	0.254	124'420.00	0.237	119'701.38	0.214
436	Remboursements de tiers	39'340.00	0.069	26'000.00	0.049	397'832.99	0.711
437	Amendes	97'000.00	0.171	90'000.00	0.171	100'175.87	0.179
44	Parts à des recettes cantonales	1'202'000.00	2.120	657'000.00	1.249	509'455.45	0.910
441	Parts à des recettes cantonales	1'202'000.00	2.120	657'000.00	1.249	509'455.45	0.910
45	Participations et remboursement de collectivités publiques	8'989'426.00	15.851	8'450'955.00	16.065	9'517'218.01	17.003
451	Canton	329'600.00	0.581	443'900.00	0.844	1'216'780.08	2.174
452	Communes et associations de communes	8'659'826.00	15.270	8'007'055.00	15.221	8'300'437.93	14.829
46	Autres participations et subventions	263'900.00	0.465	217'000.00	0.413	181'890.03	0.325
465	Participations et subventions de tiers	263'900.00	0.465	217'000.00	0.413	164'534.93	0.294
469	Dons et legs	0.00	0.000	0.00	0.000	17'355.10	0.031
48	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1'433'284.00	2.527	1'553'259.00	2.953	1'199'040.16	2.142
480	Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement	1'004'380.00	1.771	1'219'480.00	2.318	1'094'546.25	1.956
481	Prélèvements sur les financements spéciaux	428'904.00	0.756	333'779.00	0.635	104'493.91	0.187
49	Imputations internes	1'424'990.00	2.513	1'364'900.00	2.595	1'702'272.70	3.041
490	Imputations internes	1'424'990.00	2.513	1'364'900.00	2.595	1'702'272.70	3.041

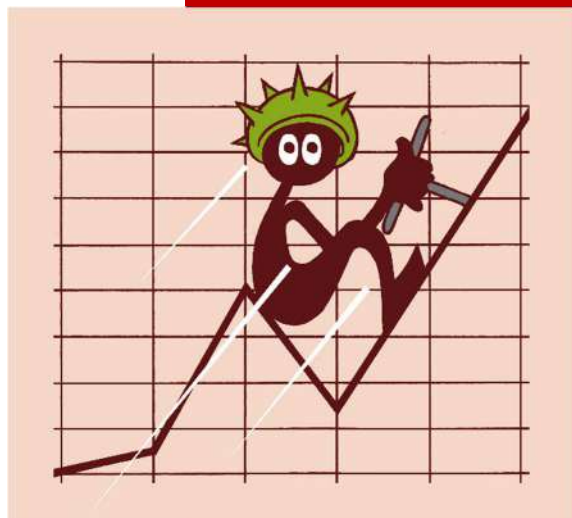
Répartition des charges par nature



Répartition des revenus par nature



Situation des emprunts



SITUATION DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME (PRÉVISION 2022)

Emprunts		Montant initial	Taux en %	Emprunts au 10.10.2021	Emprunts au 31.12.2022	Intérêts 2022	
9221.19	Emprunt Postfinance	07.10.2011 - 07.10.2021	5'000'000	1.6200	0	0	
9221.19 #	Emprunt PostFinance Renouvellement	07.10.2021 - 08.10.2035	5'000'000	0.6600	5'000'000	5'000'000	33'000
9221.20	Emprunt UBS	10.10.2011 - 10.10.2021	5'000'000	1.8600	0	0	0
9221.30	Emprunt Placement privé	31.05.2018 - 31.05.2023	12'000'000	0.3300	12'000'000	12'000'000	39'600
9221.31	Emprunt Postfinance	16.07.2018 - 17.07.2028	5'000'000	0.8200	5'000'000	5'000'000	41'000
9221.32	Emprunt Placement privé	09.11.2018 - 09.11.2022	12'000'000	0.2500	12'000'000	A renouveler	25'583
9221.34	Emprunt Placement privé	26.06.2019 - 26.06.2031	12'000'000	0.6500	12'000'000	12'000'000	78'000
9221.36	Emprunt UBS	29.06.2020 - 28.06.2030	10'000'000	0.8700	10'000'000	10'000'000	87'000
Sous total					56'000'000	44'000'000	304'183
Emprunt à renouveler	09.11.2022		1.0000	0	12'000'000		17'667
Total						56'000'000	

Taux moyen	0.5967
------------	--------

Nouveaux emprunts selon prévision des investissements 2022

Nouvel emprunt	31.03.2022		1.0000	0	2'000'000	15'000	
Nouvel emprunt	30.06.2022		1.0000	0	3'000'000	15'000	
Nouvel emprunt	30.09.2022		1.0000	0	3'000'000	7'500	
Nouvel emprunt	30.11.2022		1.0000	0	2'000'000	1'667	
Total général					56'000'000	66'000'000	361'017

Prévision des amortissements



INVESTISSEMENTS TERMINÉS ET EN COURS - PRÉVISION DES AMORTISSEMENTS 2022

Objet	Préavis	Crédit accordé	Durée d'amortissement	** Coût final au 31.12.2020	solde à amortir au 01.01.2022	Amortissements 2022	Compte
9141.28.01	Collecteur Grand-Mont / Pernessy - route	12/2005	180'000.00	20 ans	176'353.97	61'719.00 7/20	8'817.00 230.3311.00
9141.28.02	Collecteur Grand-Mont / Pernessy - collecteur	12/2005	670'000.00	20 ans	668'866.17	234'101.00 7/20	33'443.00 460.3311.01
9141.32.00	Assainissement du voutage du Rionzi	05/2002	750'000.00	20 ans	671'005.35	301'950.00 9/20	33'550.00 460.3311.01
9141.38.00	Création d'un seuil et aménagements - Rte des Martines	01/2007	455'000.00	20 ans	499'381.20	149'815.00 6/20	24'969.00 230.3311.00
9141.39.00	Collecteur tronçon sud / Rte de la Clochatte	11/2007	250'000.00	20 ans	193'555.81	58'063.00 6/20	9'678.00 460.3311.01
9141.40.00	Réhabilitation collecteur Louve-Rionzi-Petit-Flon	11/2005	1'400'000.00	20 ans	1'074'403.86	268'600.00 5/20	53'720.00 460.3311.01
9141.41.00	Réfection Rte de la Clochatte	13/2007	1'980'000.00	20 ans	1'695'127.20	499'020.00 6/20	83'170.00 230.3311.00
9141.42.02	Création bassin / Mise en séparatif - Grangette / Grand-Pré	10/2007	1'550'000.00	20 ans	1'561'320.22	546'462.00 7/20	78'066.00 460.3311.01
9141.43.00	Aménagement tronçon inférieur - Ch. de Pernessy	07/2007	350'000.00	20 ans	261'159.85	78'347.00 6/20	13'058.00 230.3311.00
9141.44.00	Création cheminement piétonnier - Rte de Manloud	10/2008	285'000.00	20 ans	172'350.00	60'319.00 7/20	8'617.00 230.3311.00
9141.46.01	Réfection collecteur EU-EC - Ch. De Bellevue - route	08/2009	130'000.00	20 ans	123'910.40	49'560.00 8/20	6'195.00 230.3311.00
9141.46.02	Réfection collecteur EU-EC - Ch. De Bellevue - collecteur	08/2009	275'000.00	20 ans	196'077.31	78'432.00 8/20	9'804.00 460.3311.01
9141.47.00	Aménagement zone du Grand-Mont - terminus tl	13/2009	3'125'000.00	20 ans	2'317'876.55	1'043'037.00 9/20	115'893.00 230.3311.00
9141.48.00	Création cheminement piétonnier - Rte du Jorat	01/2010	850'000.00	20 ans	694'783.15	347'820.00 10/20	34'782.00 230.3311.00
9141.49.00	Création cheminement piétonnier - PQ Paix-du-Soir	10/2010	400'000.00	30 ans	258'697.85	172'600.00 20/30	8'630.00 230.3311.00
9141.50.01	Carrefour + collecteur EC-EU - Lausanne / Verger - route	19/2010	2'435'000.00	30 ans	1'906'301.67	1'275'160.00 20/30	63'758.00 230.3311.00
9141.50.02	Carrefour + collecteur EC-EU - Lausanne / Verger - collecteur	19/2010	595'000.00	30 ans	439'313.88	293'000.00 20/30	14'650.00 460.3311.01
9141.51.00	Aménagement arrêts tl ligne 8 Lausanne / Cugy	01/2011	5'405'000.00	20 ans	5'294'932.30	2'647'700.00 10/20	264'770.00 230.3311.00
9141.52.01	Création d'un carrefour-giratoire Lanterne/Rionzi - route	03/2011	1'135'000.00	20 ans	903'608.15	533'004.00 12/20	44'417.00 230.3311.00
9141.52.02	Création d'un carrefour-giratoire Lanterne/Rionzi - collecteur	03/2011	225'000.00	20 ans	219'627.31	121'000.00 11/20	11'000.00 460.3311.01
9141.53.01	Réfection chaussée + collecteur - Rte de Sauvabelin - route	12/2011	455'000.00	20 ans	357'343.40	196'350.00 11/20	17'850.00 230.3311.00
9141.53.02	Réfection chaussée + collecteur - Rte de Sauvabelin - collecteur	12/2011	240'000.00	20 ans	225'104.26	123'200.00 11/20	11'200.00 460.3311.01
9141.54.00	Réfection collecteur de la Viane	03/2012	600'000.00	20 ans	683'890.81	384'175.00 11/20	34'925.00 460.3311.01
9141.55.00	Création d'une aire de dépose au Rionzi	01/2013	485'000.00	20 ans	507'067.25	305'280.00 12/20	25'440.00 230.3311.00
9141.56.00	Réfection d'un collecteur - Rte de la Clochatte	05/2013	240'000.00	20 ans	172'869.86	96'800.00 11/20	8'800.00 460.3311.01
9141.57.00	Réfection d'un collecteur - Rte de Cugy	09/2013	260'000.00	20 ans	220'673.09	154'462.00 14/20	11'033.00 460.3311.01
9141.58.00	Création bassin de rétention - Champ-Meunier	13/2014	1'190'000.00	20 ans	1'082'823.99	758'044.00 14/20	54'146.00 460.3311.01
9141.59.01	Réfection chaussée + collecteur - Ch. Doucy - route	02/2015	205'000.00	20 ans	151'955.00	113'970.00 15/20	7'598.00 230.3311.01
9141.59.02	Réfection chaussée + collecteur - Ch. Doucy - collecteur	02/2015	85'000.00	20 ans	60'299.60	45'225.00 15/20	3'015.00 460.3311.01
9141.60.00	Réhabilitation des collecteurs EU-EC - Etavez + compl. 12/2017	10/2015	690'000.00	20 ans	760'954.65	570'705.00 15/20	38'047.00 460.3311.01
9141.62.00	Mise en conformité du collecteur - Rionzi tronçon aval	02/2016	1'290'000.00	30 ans	978'317.03	880'470.00 27/30	32'610.00 460.3311.01
9141.64.00	Crédit d'étude aménagement terrain synthétique et multisport	17/2016	90'000.00	20 ans	113'051.80	en cours 20/20	4'500.00 230.3311.00
9141.65.01	Réfection chaussée/collecteur/éclairage Mottier - route	06/2017	280'000.00	30 ans	445'618.05	en cours 30/30	9'300.00 230.3311.00
9141.65.02	Réfection chaussée/collecteur/éclairage Mottier - collecteur	06/2017	230'000.00	30 ans	71'596.38	en cours 30/30	7'600.00 460.3311.01
9141.66.00	Mise en conformité du collecteur - Millière tronçon aval	07/2017	1'025'000.00	30 ans	375'980.39	338'364.00 27/30	12'532.00 460.3311.01
9141.67.00	Remplacement des installation de pompage En Budron	13/2017	255'000.00	10 ans	199'198.91	en cours 10/10	25'500.00 460.3311.01
9141.68.00	Place de sport du Châtaignier - terrains	01/2018	4'100'000.00	20 ans	2'979'892.00	en cours 20/20	205'000.00 230.3311.00
9141.69.00	Elargissement du trottoir sous le pont de l'autoroute - Rionzi	03/2018	135'000.00	20 ans	105'846.75	95'256.00 18/20	5'292.00 230.3311.00
9141.70.00	Sécurisation de la liaison piétonne Bugnon/Rionzi - route	08/2018	312'500.00	20 ans	226'805.95	192'916.00 17/20	11'348.00 230.3311.00
9141.71.00	Répartition intercommunale séparatif Bassin versant Clochatte	01/2019	1'115'000.00	1 an	743'089.00	en cours 1/1	0.00 460.3311.01
9141.72.00	Aménagement zone 30 Grand-Mont	04/2019	330'000.00	20 ans	319'135.55	287'226.00 18/20	15'957.00 230.3311.00
9141.73.01	Mise en conformité collecteur/chaussée/éclairage - Cerisier/Village - route	02/2020	175'000.00	30 ans	66'213.85	en cours 30/30	5'800.00 230.3311.00
9141.73.02	Mise en conformité collecteur/chaussée/éclairage - Cerisier/Village - collecteur	02/2020	410'000.00	30 ans	264'558.39	en cours 30/30	13'600.00 460.3311.01
9141.74.00	Mise en conformité collecteur Lausanne/Verger/Chêne	05/2020	370'000.00	30 ans	368'835.86	344'260.00 28/30	12'295.00 460.3311.01
9141.75.00	Mise en conformité collecteurs Budron C	08/2020	575'000.00	30 ans	184'551.30	en cours 30/30	19'100.00 460.3311.01
9141.76.00	Sécurisation carrefour Martines/Verger	13/2020	175'000.00	30 ans	0.00	en cours 30/30	5'800.00 230.3311.00
9141.77.01	Mise en conformité collecteur/chaussée/éclairage Verger/Petit-Mont - route	14/2020	750'000.00	30 ans	0.00	en cours 30/30	25'000.00 230.3311.00
9141.77.02	Mise en conformité collecteur/chaussée/éclairage Verger/Petit-Mont - collecteur	14/2020	285'000.00	30 ans	0.00	en cours 30/30	9'500.00 460.3311.01
9141.78.00	Construction réseau d'éclairage public zone industrielle En Budron	17/2020	625'000.00	30 ans	0.00	en cours 30/30	20'800.00 230.3311.00
Total 9141	Ouvrage de génie civil et d'assainissement		39'422'500.00		30'994'325.32	13'706'412.00	1'574'575.00

INVESTISSEMENTS TERMINÉS ET EN COURS - PRÉVISION DES AMORTISSEMENTS 2022

Objet	Préavis	Crédit accordé	Durée d'amortissement	** Coût final au 31.12.2020	solde à amortir au 01.01.2022	Amortissements 2022	Compte
9143.06.00 Collège des Martines	02/1996	12'086'000.00	20 ans	10'135'000.00	475'000.00 2/20	235'000.00	230.3312.00
9143.23.00 Construction complexe de Manlound	15/2005	9'763'000.00	20 ans	10'684'417.35	3'206'568.00 6/20	534'428.00	230.3312.00
9143.24.00 Concours d'architecture / Extension Collège du Mottier	17/2007	690'000.00	20 ans	698'804.25	279'520.00 8/20	34'940.00	230.3312.00
9143.25.00 Construction d'une médiathèque / Collège du Mottier	01/2008	1'512'000.00	20 ans	1'511'386.65	528'983.00 7/20	75'569.00	230.3312.00
9143.30.00 Crédit de construction & transformation Collège du Petit-Mont	12/2010	1'860'000.00	30 ans	2'003'755.95	1'269'029.00 19/30	66'791.00	230.3312.00
9143.31.00 Crédit de Construction étape 1 / Extension du Mottier	11/2010	13'300'000.00	30 ans	13'491'112.89	9'452'520.00 21/30	450'120.00	230.3312.00
9143.33.00 Crédit de construction de vestiaires au Châtaignier	15/2010	3'000'000.00	30 ans	2'596'087.25	1'638'902.00 19/30	86'258.00	230.3312.00
9143.34.00 Plan de quartier Le Rionzi - Equipement et chaufferie	13/2011	757'000.00	30 ans	691'471.68	529'920.00 23/30	23'040.00	230.3312.00
9143.35.00 Crédit de Construction étape 2 / Extension du Mottier	18/2011	17'370'000.00	30 ans	17'578'502.15	12'905'486.00 22/30	586'613.00	230.3312.00
9143.37.00 Crédit de Construction étape 3 / Extension du Mottier	04/2013	14'303'000.00	30 ans	14'151'747.41	11'797'100.00 25/30	471'884.00	230.3312.00
9143.38.00 Raccordement bâtiment Jorat 5	09/2013	85'000.00	20 ans	36'683.50	25'620.00 14/20	1'830.00	230.3312.00
9143.39.00 Installation de capteurs photovoltaïques Mottier D	09/2015	135'000.00	30 ans	114'555.00	91'824.00 24/30	3'826.00	230.3312.00
9143.40.00 Rénovation du Centre sportif du Mottier E+F	01/2016	6'900'000.00	30 ans	7'456'211.90	6'751'782.00 27/30	250'066.00	230.3312.00
9143.42.00 Crédit de construction établissement scolaire au Rionzi	03/2017	16'215'000.00	30 ans	16'021'841.92	13'916'916.00 26/30	535'266.00	230.3312.00
9143.44.00 Aménagements extérieurs Crétalaison	02/2018	292'000.00	20 ans	210'027.55	168'224.00 16/20	10'514.00	230.3312.00
9143.45.00 Place de sport du Châtaignier - local matériel	01/2018	300'000.00	20 ans	295'883.15	251'498.00 17/20	14'794.00	230.3312.00
9143.46.00 Transformation et surélévation Collège du Mottier B	05/2021	24'145'000.00	30 ans	0.00	en cours 30/30	0.00	230.3312.00
Total 9143 Bâtiments et constructions		122'713'000.00		97'677'488.60	63'288'892.00	3'380'939.00	
Récapitulation par rubrique							
230.3311.00 Amortissements obligatoires / ouvrages de génie civil						1'036'761.00	
230.3312.00 Amortissements obligatoires / bâtiments						3'380'939.00	
460.3311.01 Amortissements obligatoires des collecteurs						537'814.00	
Total						4'955'514.00	

** Les valeurs en italique sont des estimations du coût final

Budget 2022 CISTEP



**STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES
ET DE TRAITEMENT DES BOUES
DE L'AGGLOMÉRATION LAUSANNOISE
(STEP)**

BUDGET DE L'EXERCICE 2022

Comprenant :

- 1 Compte d'exploitation**
- 2 Répartition des charges totales nettes**

septembre 2021

1 COMPTE D'EXPLOITATION

Station d'épuration des eaux usées (STEP)	Service de l'eau Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020		Renseignements complémentaires
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Totaux	29'653'800	29'653'800	31'662'400	31'662'400	23'910'335.07	23'910'335.07	
301 Traitements	5'564'000		5'318'400		5'246'350.57		2 EPT supplémentaires: 1 ingénieur à l'exploitation et 1 ingénieur pour l'équipe projet
303 Cotisations AVS et AC	520'300		496'400		487'208.41		
304 Cotisations à la caisse de pensions	739'900		703'800		665'177.64		
305 Assurance de personnes	36'600		31'900		31'486.65		
309 Frais de formation professionnelle	42'400		42'400		15'755.90		Cours GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur), ElectroSuisse, sécurité, électricité, certification
310 Imprimés et fournitures de bureau	5'100		5'100		28.00		
313 Marchandises	0				190.30		
317 Déplacements, débours, dédommagements	2'600		2'600		2'216.28		Participation repas du service
318 Autres prestations de tiers	22'357'800		24'676'200		17'070'720.32		La diminution est due à la facture EPURA SA
318.40 Prestations facturées par EPURA SA	22'148'100		24'466'500		16'967'697.67		Prestations facturées par Epura SA
318. ... Divers	209'700		209'700		103'022.65		Examens médicaux travailleurs, révision des comptes de la CISTEP, certification ISO, visites STEP, PREE Chamberonne
319 Impôts, taxes et frais divers					300.00		Cotisations GRESE (Groupe romand des exploitants de station d'épuration) prise en charge par EPURA SA depuis 2021
331 Amortissement du patrimoine administratif							
390 Imputations internes	385'100		385'600		390'901.00		Prestations services du personnel (74'500.-), prestations transversales Ville (150'800.-) et de la comptabilité (159'800.-)
424 Plus-values, produits exceptionnels							
434 Redevances et prestations facturées		7'368'300		6'884'100		6'835'696.52	
434.01 Prestations facturées à Epura SA		7'368'300		6'884'100		6'822'656.72	STEP exploitation: 5'852'500.- STEP act: 1'515'800.-
434. ... Divers						13'039.80	
436 Dédommagements de tiers		10'000		10'000		25'254.15	
439 Autres recettes						66'769.08	
451 Participation du Canton aux charges		108'000		108'000			Participation cantonale au PREE Chamberonne
452 Participation des communes aux charges		22'167'500		24'660'300		16'982'615	

2 RÉPARTITION DES CHARGES TOTALES NETTES

	Consommations d'eau présumées*	Part surface imputable **	Budget 2022	Budget 2021	Comptes 2020	
Montant net, TVA en sus, à répartir	20'881'785	1'285'715	22'167'500	24'660'300	16'982'615	CHF
Volume total d'eau consommée	18'993'840	1'418'224	18'993'840	20'032'319	18'993'840	m3
Charge nette par m3 d'eau consommée	1.09940	0.90657	1.16709	1.23103	0.89411	CHF/m3
	94,2% [m3]	5,8%	[CHF]	[CHF]	[CHF]	
Chavannes-près-Renens	516'769	40'000	604'400	597'300	463'463	
Cheseaux	344'485	2'639	381'100	459'000	284'925	
Morrens	2'035	26	2'300	1'900	1'693	
Crissier	734'575	8'895	815'700	890'700	610'838	
Villars-Ste-Croix	82'148	2'708	92'800	100'000	70'024	
Bussigny	315'176	9'861	355'400	806'900	268'130	
Ecublens	879'018	28'243	992'000	1'132'400	748'549	
Epalinges	647'374	131'954	831'300	835'600	662'441	
Jouxens-Mézery	106'683	19'700	135'100	168'900	107'121	
Lausanne (+ arrondi)	11'450'562	718'190	13'239'900	14'632'500	10'101'286	
Le Mont sur Lausanne	887'642	205'172	1'161'900	1'055'100	932'545	
Prilly	904'009	101'557	1'085'900	1'222'900	842'342	
Pully	102'886	13'360	125'200	123'400	97'670	
Renens	1'401'176	110'256	1'640'400	1'867'700	1'258'441	
Romanel sur Lausanne	251'443	15'284	290'300	320'000	221'328	
Saint-Sulpice	367'859	10'380	413'800	446'000	311'820	
	18'993'840	1'418'224	22'167'500	24'660'300	16'982'615	

* basées sur le décompte 2020

** basées sur le décompte 2020

Budget 2022 SDIS La Mère





SDIS la Mèbre- budget 2022

Compte	Texte	Nombre	Budget 2022	Total	Budget 2021	Compte 2020	Compte 2019	Compte 2018	Compte 2017	Compte 2016
3003	Commission du Feu			2 000.00	2 000.00	810.00	2 139.50	1 585.90	1 458.00	1 849.50
	Jetons de présence		<u>2 000.00</u>							
	8 x 8H à 27.- /H									
3091.01	JSP			11 326.00	11 326.00	4 370.82	7 266.60	11 344.20	9 653.15	6 655.90
	Soldes 10 journées à 7 instructeurs - 54.00 par jour		<u>3 780.00</u>							
	Soldes 5 CC à 10 moniteurs à 27.00		<u>1 350.00</u>							
	Formation moniteurs (valorisation) x 5 pers. x 108.00		<u>540.00</u>							
	Cours cantonaux(20 moni/4 cad/18 JSP)x15.00/12.00		<u>576.00</u>							
	Formateurs pour le GVJSP 3 x Jdl, 2 x FI3, 216.00 par jour		<u>1 080.00</u>							
	Habilllements et matériels		<u>3 000.00</u>							
	Assurance FSSP		<u>500.00</u>							
	Championnat Suisse		<u>500.00</u>							
3013	Soldes			379 000.00	374 000.00	299 774.11	351 223.85	371 183.55	355 298.70	406 303.40
	Exercices		<u>245 000.00</u>							
	Cours		<u>34 000.00</u>							
	Interventions		<u>100 000.00</u>							
3030	Charges sociales (AVS,AI,AC,APG)			12 000.00	12 800.00	9 771.20	11 018.20	12 737.65	10 759.50	12 934.55
3050	Assurances et cotisations			5 900.00	4 800.00	4 248.10	4 279.65	4 356.80	5 159.35	4 637.90
	Assurances FSSP		<u>1 700.00</u>							
	Cotisations FVSP		<u>3 100.00</u>							
	Assurance RC AXA		<u>1 100.00</u>							
3069	Remboursements débours et divers			19 730.00	38 700.00	8 187.25	16 510.35	18 920.45	18 863.05	20 397.45
	Débours et réception		<u>2 400.00</u>							
	Subsistance intervention		<u>1 500.00</u>							
	Souper de compagnie (50.00)		<u>6 000.00</u>							
	Souper off et sof (20.00)		<u>1 200.00</u>							
	Ex DPS (contrôle des BH) (15.00)		<u>1 800.00</u>							
	Divers		<u>3 300.00</u>							
	Boissons interventions		<u>2 000.00</u>							
	Jubilaires 12 personnes		<u>1 530.00</u>							

3091	Frais de formation	14 750.00	9 250.00	1 955.90	3 288.85	4 972.50	8 450.85	3 806.80
	Divers et intervenants externes	700.00						
	Permis C1 (5 chauffeurs x 350.00)	1 750.00						
	EX. DAP/DPS/EFRI Rama/Substances/Extincteur	1 500.00						
	DAP/DPS Formation NAC pour 30 personnes	1 300.00						
	Formation continue chauffeurs sur piste (TCS-CFR)	3 500.00						
	Formation perfectionnement ARI	6 000.00						
3093	Examens médicaux	6 500.00	6 500.00	5 929.15	5 482.00	5 747.00	5 409.00	6 302.10
	ARI 3	1 750.00						
	ARI suivi	1 250.00						
	ARI vélo	2 000.00						
	Chauffeur C1	1 500.00						
3101	Imprimés, fournitures de bureau journaux et doc. Professionnelle	5 000.00	5 800.00	1 828.05	3 247.40	4 927.45	4 197.70	4 868.55
	Fournitures de bureau	700.00						
	Calendriers SDIS	2 000.00						
	Journal FSSP (19 abon.)	1 300.00						
	Règlements conduite mise à jour	500.00						
	Communication	500.00						
3115	Remplacement véhicules	0.00	0.00	59 998.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3116	Achats d'équipement et matériel spécialisé	18 700.00	18 100.00	15 657.70	16 635.05	17 223.10	23 596.70	14 240.23
	Petit matériel	3 000.00						
	Grades selon nouvelle normes	7 000.00						
	Ceintures SP	200.00						
	Sweatshirt SP	900.00						
	Produits entretiens spécifiques	200.00						
	Détecteur Multigaz Dräger X-am 2500	2 600.00						
	Formation cariste (obligation Suva)	2 000.00						
	Tenue supplémentaire ECA	1 800.00						
	Abonnement système informatique	1 000.00						
3155	Entretien des véhicules et carburants	19 200.00	19 200.00	12 760.29	14 816.35	25 983.60	14 449.55	17 850.95
	Entretien croma 101	1 500.00						
	Entretien croma 102	500.00						
	Entretien croma 280	1 500.00						
	Entretien croma 370	1 500.00						
	Entretien croma 380	1 500.00						
	Carburant	8 500.00						
	Produits de nettoyage véhicules	200.00						
	Assurances	4 000.00						

3156	Entretien d'équipements et matériel spécialisé	22 000.00	3 000.00	0.00	4 389.15	289.65	1 647.90	871.95
	Contrôle d'accès casernes et safe	20 000.00						
	Divers	2 000.00						
3181	Frais de port, CCP	700.00	700.00	164.45	420.45	546.10	414.35	1817.25
3182	Téléphone, concession radio-télécom, centrale CTA	3 600.00	3 600.00	2 555.65	3 391.65	3 466.25	4 119.35	5 261.20
	Abo. Fixe + Natel + communication + Internet	2 500.00						
	Abonnement SMS via site SDIS	1 100.00						
	Fête des 10 ans	0.00	14 560.00	0.00				
	Total	520 406.00	524 336.00	428 010.67	444 109.05	483 284.20	463 477.15	507 797.73
4356	Facturation d'intervention à des tiers	12 000.00	12 000.00	17 386.00	11 331.50	13 498.75	16 338.00	27 442.50
	Facturation interventions	12 000.00						
4651	Subsides ECA	227 600.00	227 600.00	201 841.20	218 090.70	232 566.20	213 790.20	244 686.20
	Remboursement interventions	30 000.00						
	Subsides DPS	152 000.00						
	Subsides DAP	15 000.00						
	Remboursement cours	25 000.00						
	Participation caisse de secours	600.00						
	Subsides mise à disposition de véhicules	5 000.00						
4359	Ventes et prestations divers							
	Total	239 600.00	239 600.00	219 227.20	229 422.20	246 064.95	230 128.20	272 128.70

Répartition 2022 par communes

Commune	Montant selon habitant	Montant selon valeurs immobilière ECA	Montant par commune
Romanel-sur-Lausanne	25 102.61 CHF	23 070.89 CHF	48 173.50 CHF
Le Mont-sur-Lausanne	70 630.57 CHF	75 015.51 CHF	145 646.08 CHF
Cheseaux-sur-lausanne	33 761.35 CHF	28 252.03 CHF	62 013.38 CHF
Jouxents-Mèzery	10 908.47 CHF	14 064.57 CHF	24 973.04 CHF
Total à la charge des communes			280 806.00 CHF

**Total à la charge des communes
280 806.00 CHF**

Commentaires complémentaires



Commentaires complémentaires

Compte	Commentaires
101	Conseil communal
101.3101.00	Fourniture de matériel et listes pour les élections cantonales, brochures easyvote pour les jeunes électeurs et contrat d'entretien du copieur. Mise en place d'une solution intégrale pour la saisie et le dépouillement des bulletins de vote et des listes d'élections au moyen d'un scanner à haute vitesse.
102	Municipalité
102.3003.10	Indemnité proposée afin d'adapter le montant à la charge de travail observée depuis le début de la législature. Les réflexions se poursuivront quant à une éventuelle adaptation pérenne de la rétribution de la Municipalité.
110	Administration communale
110.3061.00	Une meilleure utilisation du véhicule Mobility stationné sur notre Commune permet de réduire notre participation à la couverture du déficit.
110.3102.02	Compte tenu des restrictions liées à la situation sanitaire, les activités de communication et promotion ont été réduites pour le budget 2021. Au vu de la situation actuelle, le montant est revu à la hausse pour 2022. À noter que désormais, les dépenses de communication de tous les services communaux sont comptabilisées dans ce compte.
110.3170.00	Reprise des événements organisés par la Municipalité, notamment l'accueil des nouveaux habitants, des jeunes citoyens et la sortie du personnel communal. Intégration également dans ce compte des frais pour la journée des aînés comptabilisés précédemment dans Sécurité sociale - compte 710.3170.03.
110.3181.00	Envois supplémentaires à la population et augmentation des tarifs d'affranchissement.
110.3185.00	Augmentation des expertises juridiques dans des affaires contentieuses ainsi qu'un mandat de vérification de l'analyse annuelle de l'égalité des salaires.
110.4311.00	Ce compte comprend les montants versés à la Commune par le SDNL CHF 5'000.-, le SDIS CHF 12'000.- et le Fonds Serment CHF 1'000.- pour le travail que nous effectuons en tant que commune boursière.
130	Personnel et assurances
130.3011.00	Effectifs : Secrétariat 2.8 ETP, Finances 2.30 ETP, Ressources humaines 0.8 ETP, Archives 0.10 ETP (auxiliaire) et 1 ETP apprenti (Variation budgets 2021/2022, -1.05 ETP).
...3030.00	Les charges sociales tiennent compte d'un taux de 9.48% du salaire de base.
130.3069.00	Selon l'annexe 2 du règlement du personnel, des primes de fidélité seront versées à des collaborateurs pour dix, quinze, vingt et vingt-cinq ans de service.
130.3091.00	Formations supplémentaires pour sensibiliser l'ensemble des collaborateurs à la cybersécurité.

150 Affaires culturelles, loisirs

- 150.3011.00 Effectif de 3.3 ETP (Variation budgets 2021/2022, 0.0 ETP). La différence de coût entre les budgets 2021 et 2022 est due au fait que les collaborateurs ont été engagés en cours d'année en 2021 alors que le salaire est calculé pour l'année complète en 2022.
- 150.3102.03 Le nouveau chargé de communication reprend en charge l'accompagnement rédactionnel du journal communal. Une partie de la conception graphique sera également internalisée, d'où la réduction des coûts.
- 150.3170.01 Organisation de différents événements culturels et de loisirs comme la fête de la musique, les journées de la mobilité et course populaire, expositions ou spectacle d'humour, Nuit du conte, 1^{er} août, etc... Ce budget permet aussi d'organiser des animations culturelles et de loisirs dédiées aux enfants et aux jeunes (activités à l'espace loisirs, soirées dédiées aux jeunes, expositions pour et avec les jeunes, soirée de fin d'année 11S, etc.). Ce budget comprend l'organisation et le financement du prix du mérite.
- Après une année 2021 avec un budget COVID-19, ce poste retrouve son niveau des années précédentes.
- 150.3193.00 Cotisation Lausanne Région, participation de CHF 7.91/habitant (estimation au 31.12.21 : 9'600 hab.).
- 150.3193.01 Cotisation à l'Union des Communes Vaudoises (UCV), 9'136 habitants à CHF 1.45 plus une base fixe de CHF 650.-.
- 150.3513.00 Fondation pour l'enseignement de la musique, participation de CHF 9.50/habitant (estimation au 31.12.21 : 9'600 hab.).
- 150.3523.00 Participation culturelle à la Ville de Lausanne pour le Béjard Ballet, le Théâtre de Vidy, l'Orchestre de chambre et l'Opéra de Lausanne. Après une année 2021 avec un budget COVID-19, ce poste retrouve son niveau des années précédentes que la Municipalité avait décidé de bloquer à CHF 86'000.-.
- 150.3653.00 Après une année 2021 avec un budget COVID-19, ce poste retrouve son niveau des années précédentes.

176 Installations sportives

- 176.3523.01 Ce montant est établi par le Bureau de coordination de Lausanne Région, qui tient compte de la clé de répartition entre les communes membres de Lausanne Région, définie dans la Convention d'actionnaires concernant la prise en charge du déficit d'exploitation du Centre sportif de Malley (CSM) du 6 octobre 2017. À son article 4.1.3, la Convention fixe un montant maximum de CHF 5.72 millions à répartir entre les communes, les dépassements étant pour l'essentiel pris en charge par les communes de Lausanne, Prilly et Renens. L'article 5 de la Convention prévoit néanmoins que le montant à répartir peut être indexé sur la base de la population de l'ensemble des communes signataires, valeur au 31 décembre de l'année précédente. C'est ainsi un montant de CHF 6'191'330.- que doivent se répartir, dans leurs budgets respectifs pour 2022, les communes de Lausanne Région. CHF 167'673.- sont à la charge de notre commune.

182 Transports publics

Les transports publics pâtissent encore d'une baisse de recettes, faisant suite aux conséquences de la pandémie de coronavirus sur la fréquentation. Les prévisions à ce jour tablent encore sur une diminution du niveau de recettes, de près de 10% par rapport au niveau effectif de l'année 2019 ; un recouvrement complet n'est pas prévu avant l'année 2024. Actuellement, les moyens à disposition de la Confédération en faveur du trafic régional de voyageurs ne permettent pas de couvrir les besoins en indemnités pour les années 2022 et 2023. Cette insécurité financière explique la prise en charge par les cantons et communes de la quasi-exclusivité de la hausse des coûts en 2022.

- 182.3527.00 La participation de l'État et des communes au déficit d'exploitation des transports publics est régie par la loi sur la mobilité et les transports publics (LMTP). La subvention d'exploitation porte notamment sur la couverture du déficit d'exploitation, la commande de prestations de service public, la prise en charge de frais financiers ou la mise en œuvre de communautés tarifaires.
- 182.3527.01

Pour les lignes de trafic régional (notre Commune est concernée dès lors qu'elle est desservie par les lignes 60 et 54), les communes participent à raison de 30% à cette subvention d'exploitation. La répartition du montant à charge des communes est effectuée par « région de transport public », en tenant compte de la population et d'un coefficient caractérisant la qualité de la desserte. Ce coefficient varie entre 0.4 et 1.0. Pour notre Commune, il est de 0.6.

Pour les lignes de trafic urbain (notre Commune est concernée dès lors qu'elle est desservie par les lignes 8 et 23), les communes participent à raison d'environ 70% à cette subvention. La répartition intercommunale tient compte pour 1/3 de la population et pour 2/3 des prestations annuelles en kilomètres parcourus sur le territoire communal.

182.3527.02 Contribution à l'Association des communes de la région lausannoise pour la réglementation sur le service des taxis, CHF 1.90 par habitant (estimation au 31.12.21 : 9'500 hab.).

190 Informatique

190.3011.00 Création d'un poste de chef de projet « système d'information ». Effectif de 0.8 ETP (Variation budgets
190.3030.00 2021/2022, +0.8 ETP).
190.3040.00

190.3101.00 Remplacement cyclique de quatre postes de travail de l'administration ainsi que l'acquisition de sept
190.4801.00 nouveaux postes de travail complets (pc, écrans, claviers et souris + licences) pour les nouveaux collaborateurs CHF 38'200.-, matériel divers à remplacer (routeurs, bornes wifi, imprimantes et périphériques) CHF 5'000.- et réserve pour imprévus et casse de matériel CHF 3'000.-.

Amortissement des acquisitions par prélèvement au fonds réserve générale (9282.10.00).

190.3151.00 Maintenance de l'ensemble des installations techniques (serveurs, postes de travail et périphériques, appareil de paiement par carte de débit/crédit), hébergement et maintenance du site internet, licences des logiciels communaux, prestations pour développements et améliorations diverses pour les parties techniques et logiciels.

190.3189.05 Réalisation d'un audit de sécurité, migration et développement du site internet, mise en place du système de factures électroniques et projet de logiciel de gestion électronique de documents (GED).

210 Impôts

210.3187.00 Émoluments de l'Office d'impôt pour le travail de perception des impôts communaux (personnes physiques, morales, etc.). Le budget 2022 a été adapté selon le décompte final 2020.

210.3191.00 Suite à l'abrogation par le Parlement vaudois de l'article 18a de la loi du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux (LlCom) relatif aux dirigeants de sociétés (ou activités dirigeantes) avec effet au 1^{er} janvier 2017, les rétrocessions intercommunales encore prévues au budget 2022 sont le résultat de bouclage de dossiers en suspens.

210.3290.00 Intérêts en faveur du contribuable. L'estimation pour le budget 2022 correspond à la moyenne des montants comptabilisés ces quatre dernières années.

210.3301.01 Défalcatons (abandons de soldes) d'impôts d'années antérieures effectuées par l'administration cantonale des impôts. Le montant exceptionnel enregistré pour l'année 2020 (CHF 1'387'086.52 pour un seul débiteur) n'est pas pris en compte pour l'estimation du budget 2022.

210.3515.03 Compte en relation à la rétrocession de la part des impôts conjoncturels (aléatoires) venant en diminution du coût de la participation à la cohésion sociale à charge des communes. Les montants 2022 sont calculés sur le résultat définitif du rendement des impôts 2020 :

30% de l'impôt sur les frontaliers

50% de l'impôt sur les droits de mutation

50% de l'impôt sur les successions et donations

50% de l'impôt sur les gains immobiliers.

L'estimation des rentrées fiscales des personnes physiques est, comme chaque année, toujours difficile à déterminer. Elle dépend de la conjoncture économique, de l'avancement des taxations et des modifications d'acomptes demandées par les contribuables. Pour établir le budget de ces postes, nous avons également tenu compte des informations obtenues auprès des services de l'État. Le contexte favorable à une croissance économique retrouvée annonce des recettes fiscales en hausse.

210.4001.00 Les montants présentés ont été établis de la façon suivante : prise en compte du résultat des comptes
210.4002.00 2020 ainsi que des chiffres du budget 2021 auxquels nous avons ajouté une progression pour nouveaux
210.4003.00 contribuables impôt revenu/fortune, mais aucune indexation (selon ACI) pour l'impôt revenu/fortune et
210.4004.00 impôt source.

Nous avons également contrôlé notre évaluation en tenant compte de la moyenne des rentrées fiscales des cinq dernières années, les acomptes 2021 facturés en décembre 2020 auxquels nous avons ajouté les ajustements effectués jusqu'au 31 août 2021 ont également servi de base de comparaison.

210.4011.00 Concernant l'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital des personnes morales, nous avons tenu
210.4012.00 compte des éléments de planification 2020-2024, des rentrées fiscales au 31 août 2021 ainsi que d'une
hypothèse de progression sur les rendements des personnes morales de la période comptable
2020/2021 adaptés aux nouveaux taux d'imposition de la RIEIII vaudoise.

210.4411.00 Progression sur les gains immobiliers liés aux biens fonciers en augmentation sur notre territoire. De
nombreuses transactions immobilières réalisées en 2021 sont également prévues en 2022.

Pour l'estimation des impôts "aléatoires", nous avons tenu compte du résultat du bouclage des comptes au 31.12.2020, de la moyenne des rentrées fiscales des cinq dernières années ainsi que des éléments de la planification 2021-2024.

220 Service financier

220.3223.00 Adaptation de la charge de la dette. Afin de financer les investissements prévus en 2022, il sera
nécessaire de contracter de nouveaux emprunts à long terme au taux du marché, le taux a été estimé à
1%. Pour plus de détails, voir le tableau de situation des emprunts à moyen et long terme 2022.

230 Attributions fonds réserve et amortissements

230.3311.00 Depuis le bouclage 2007, nous procédons aux amortissements obligatoires (selon la loi sur la
230.3312.00 comptabilité des communes), selon la méthode linéaire sur les travaux (ouvrages de génie civil,
bâtiments, achats machines, mobilier et véhicules) finis ou acquis avant le 1^{er} janvier 2021 et ceux
probablement terminés au cours de l'année prochaine.

On note que préalablement, l'amortissement intervenait dès bouclage des décomptes, par prélèvement direct aux fonds de réserve. Les amortissements concernant les investissements réalisés avant 2007 n'apparaissent donc pas dans les comptes annuels.

Le détail des amortissements figure dans le tableau de prévision des amortissements 2022.

310 Espaces verts

310.3011.00 Effectif de 8.7 ETP (variation budgets 2021/2022, +1.1 ETP). En 2021, il y avait un 40% pour le chef de
service au SEDE, mais ventilé au STIN et un 90% pour la déléguée à l'environnement, ce qui équivaut à
un taux d'activité de 130%. Nous passons dans ce budget 2022 à un 80% pour le poste de chef de
service et un 80% pour le poste occupé par la déléguée à l'environnement, ce qui équivaut à un 160%
(+30%). Nous rajoutons à cela un 10% de secrétariat mutualisé déjà existant, mais ventilé uniquement
dans d'autres services jusqu'ici (SEBA, SURB, STIN).

310.3012.00 Réserve pour engagement temporaire durant la période estivale (nombreuses absences pour cause de
vacances/récupération d'heures).

310.3091.00 Formation spécifique "métier" pour les collaborateurs du service Espaces verts.

- 310.3145.00 Participation à l'entretien des parcelles de dépendance des quartiers selon conventions, à hauteur de 20% des coûts totaux.
- 310.3145.04 Budget pour la réalisation de projets en lien avec la protection du climat et de la biodiversité (plantations, aménagements, ...).
- 310.3189.05 Frais d'études pour projets en lien avec la protection du climat et de la biodiversité.
- 310.4232.00 Depuis le nouvel état du Syndicat AF, la Commune n'a plus que trois parcelles agricoles en pré/champs (Châtaignier, Pré d'Ogue et La Cazon).

320 Forêts

- 320.3170.01 Mise en place d'animations culturelles et d'offres didactiques en faveur de la population sur des thématiques de gestion forestière durable et des enjeux liés à la biodiversité.

35 Bâtiments

- ...3133.00 Entretien courant du bâtiment, contrats d'entretien, produits d'entretien et de nettoyages, fournitures diverses.
- ...3141.xx Budgets élaborés sur la base de devis ou d'estimations du service des bâtiments.
- ...3902.00 Imprévus en cours d'année, interventions hors contrats d'entretien, réparations diverses, remplacements d'éléments défectueux ou hors service.
- ...4802.00 D'entente entre la Municipalité et la Commission des finances, et ceci dès le budget 2010, tous travaux de réparations/rénovations concernant les comptes ...3141.xx « Réparations programmées du bâtiment » d'un montant supérieur à CHF 50'000.- sont amortis par un prélèvement au fonds de réserve « entretien bâtiments et domaines ».

- 350.3011.00 Les charges salariales des bâtiments sont modifiées et adaptées en fonction de la nouvelle répartition des pourcentages dans les divers comptes 350.3901.00 par imputation au compte 350.4901.00. Effectif du personnel de 23.07 ETP y compris trois apprentis agent d'exploitation, et six surveillants de bain (variation budgets 2021/2022, +0.13 ETP). Les justifications figurent sous 3500 - comptes communs.
- 350.3901.00
- 350.4901.00

3500 Comptes communs

- 350.3189.05 Frais pour prestations de services, honoraires relevés et études diverses. Études techniques, projets, appel d'offres, suivi technique, etc. pour le changement d'affectation du collège de Crétalaison en maison de la jeunesse et des associations CHF 80'000.- ainsi que pour la suite des études pour la construction du collège de Champs d'Aullie CHF 50'000.-, la reconstruction de la cantine du Châtaignier CHF 50'000.- et diverses autres études et complément d'inventaire du patrimoine communal CHF 75'000.-.

3501 Bâtiment administratif de Crétalaison

- 350.3141.01 Aménagements extérieurs : réaménagement de la place centrale, plantation d'un arbre et arbustes d'agrément, remplacement des huit luminaires existants et gestion de l'éclairage depuis la supervision CHF 32'000.-.
- 350.4802.00 Salles de réunion et bureaux : réfection des peintures, des revêtements de sol, des rideaux et amélioration phonique de la salle de réunion de la Municipalité et du bureau de la Syndique CHF 26'000.-. Remplacement des rideaux du secrétariat technique CHF 2'400.- et amélioration phonique entre les bureaux du Greffe et du chargé de communication CHF 5'000.-.
- Salles des Commissions 1-2-3 : réfection des peintures et des revêtements de sol CHF 34'900.-.

Installations techniques : remplacement de l'évaporateur et de la régulation de la climatisation du sous-sol CHF 2'800.-. Modification de la commande d'allumage de l'éclairage du hall de réception et de l'entrée locataires, installation de détecteurs crépusculaires CHF 1'900.-. Raccordement des portes automatiques sur la supervision MCR CHF 7'500.-. Remplacement du système de téléphonie par un serveur virtuel CHF 32'000.-

Appartements locataires : provision pour rafraîchissement des appartements, peinture des murs et plafonds, revêtements de sol CHF 30'000.-.

Divers : Création d'un coin rencontre à l'étage de l'entrée sud, agencement d'une cuisine, travaux d'électricité, raccordement sanitaire, carrelage, mobilier etc. CHF 50'000.-. Modification d'un WC existant et création d'une douche au rez-de-chaussée de l'entrée sud. CHF 15'000.-. Location sur six mois d'éléments modulaires provisoires pour bureaux de la Direction des écoles pendant les travaux du Mottier B, y compris tous travaux préparatoires CHF 25'000.-. Diverses modifications de typologie des bureaux, cloisons, peinture, portes, revêtement de sol, etc. pour accueil de nouveaux collaborateurs CHF 25'000.-.

Amortissement par prélèvement au fonds réserve Entretien Bâtiments (9281.11.00).

3502 Collège de Crétaison

350.3141.02 Aménagements extérieurs : réfection du couvert et du porche d'entrée dans la cour de récréation
350.4802.00 CHF 10'500.-.

Façades du bâtiment : remplacement du solde des stores en toile qui sont en mauvais état CHF 12'000.-.

Installations techniques : remplacement du lave-linge et du séchoir pour appartements qui sont en fin de vie (2003) CHF 10'000.-. Pose et raccordement de gâches électriques asservies aux horloges et à la supervision MCR pour les portes d'entrée CHF 5'300.-. Remplacement des interrupteurs par des détecteurs de mouvements dans les halls et WC CHF 2'700.-.

Locaux communs : réfection de la peinture de la cage d'escalier entrée locataires CHF 11'500.-.

Appartements locataires : provision pour rafraîchissement des appartements, peinture des murs et plafonds, revêtements de sol CHF 19'700.-.

Classes : remplacement des tableaux noirs par des tableaux interactifs dans les quatre classes CHF 20'000.-.

Amortissement par prélèvement au fonds réserve Entretien Bâtiments (9281.11.00).

3504 Collège du Mottier B

350.3141.04 Préavis n° 05/2021 pour la rénovation totale et l'agrandissement du collège à partir du mois de juillet
350.4802.00 2022 jusqu'à la rentrée scolaire 2024.

Divers : déplacement et repose sur un autre site des couverts à deux roues démontés dans le cadre des travaux de rénovation du bâtiment CHF 10'000.-. Location complémentaire sur six mois d'éléments modulaires provisoires pour cinq classes selon les besoins annoncés par la Direction des écoles en fonction des arrivées d'enfants CHF 52'000.-.

Amortissement par prélèvement au fonds réserve Entretien Bâtiments (9281.11.00).

3505 Complexe sportif du Mottier

350.3141.05 Matériel de piscine et de salle de gym : renouvellement de matériel pour les utilisateurs du bassin, ligne
350.4802.00 de flottaison, matériel divers CHF 10'000.-. Installation d'un lift mobile pour accès au bassin par les personnes handicapées et à mobilité réduite CHF 15'000.-. Remplacement d'engins usagés selon les recommandations en matière de sécurité CHF 14'600.-.

Locaux-piscine-salle de gym : contrôle et remplacement de certaines garnitures de portes (serrures, poignées et ferme porte) et remplacement de certains panneaux usés CHF 7'000.-. Remplacement complet de la porte local technique à l'arrière des vestiaires CHF 8'000.-.

Installations techniques : installation d'un surpresseur pour le nettoyage de la plage et des vestiaires piscine et salle de gym CHF 4'000.-. Entretien de la toiture, arrachage de la mauvaise herbe et contrôle des bandes de serrage des panneaux solaires CHF 6'500.-.

Amortissement par prélèvement au fonds réserve Entretien Bâtiments (9281.11.00).

3506 Collège du Grand-Mont

350.3141.06 Aménagements extérieurs : réparation des fermetures des poubelles CHF 1'000.-. Installation de 4 bancs en bloc de béton pour la cour de récréation CHF. 4'000.-. Contrôle et réparation de l'ensemble des stores CHF 10'000.-.

Locaux et classes : installation de poubelles pour le tri des ordures CHF 3'200.-. Contrôle et réparation de la fermeture de l'ensemble des fenêtres et des portes-fenêtres CHF 8'000.-.

Installations techniques : raccordement des portes d'entrée sur la supervision MCR CHF 2'800.-.

3507 Ancien collège du Grand-Mont

350.3141.07 Toiture : assainissement des massifs des cheminées, y compris la location d'une nacelle sur 3 jours CHF 4'900.-.

3509 Bâtiment locatif du Petit-Mont

350.3141.09 Façades : nettoyage des volets selon demande des locataires du CMS CHF 3'000.-.

Installations techniques : remplacement du climatiseur du local informatique qui est en fin de vie CHF 5'800.-. Raccordement des portes d'entrée coulissantes sur la supervision MCR CHF 2'500.-.

3511 Grande salle

350.3141.11 Toiture : traitement périodique de la charpente contre les insectes (tous les dix ans) CHF 4'000.-.

Installations techniques : modification de la sortie de ventilation de la cuisine du locataire afin d'éviter la propagation des odeurs dans la grande salle CHF 5'000.-. Remplacement de la table de mixage CHF 700.-.

3514 Bâtiment Service du feu

350.3141.14 Façades : traitement du mur abîmé côté containers CHF 3'500.-. Pose d'une toile de tente pour création
350.4802.00 d'une terrasse ombragée CHF 2'000.-.

Appartement : modification du lanterneau existant, pose d'un store pour éviter les fortes chaleurs dans l'appartement CHF 7'000.-.

Salle polyvalente 1^{er} étage : remplacement du parquet abîmé, y compris dépose des parois en bois afin de permettre le travail des parqueteurs CHF 39'000.-.

Installations techniques : remplacement de l'éclairage de sécurité CHF 3'400.-. Contrôle des panneaux solaires CHF 2'000.-.

Divers : contrôle et entretien du puit perdu à l'arrière du bâtiment CHF 1'500.-.

Amortissement par prélèvement au fonds réserve Entretien Bâtiments (9281.11.00).

3516 Maison villageoise / Bâtiment PPLS

350.3141.16 Toiture : nettoyage de la toiture avec produit contre la mousse CHF 2'400.-.

3517 Maison de paroisse

350.3141.17 Façades : application d'un enduit anti-graffitis CHF 4'500.-.

Divers : fourniture de deux chariots pour le transport et le rangement des tables CHF 2'000.-.

3519 Cantine du Châtaignier

350.3141.19 Location d'une cantine provisoire pour les utilisateurs CHF 20'000.-. Aménagement de la place devant la cantine et déplacement de containers CHF 11'000.-. Location de containers pour le matériel CHF 7'500.-. Construction d'une rampe d'accès à la cantine CHF 4'000.-.

3520 Locaux barbecue et WC

350.3141.20 Nettoyage et réfection de la charpente du couvert, ponçage et traitement des tables CHF 18'500.-.

3521 Stand de tir et ciblerie

350.3141.21 Nettoyage et traitement de la toiture des cabanes du club de tir CHF 4'000.-.

3523 Congélateur

350.3141.23 Installations techniques : installation d'un safe pour cylindre accès pompier CHF 800.-.

3524 Abri STPA du Grand-Mont

350.3141.24 Entretien intérieur : réfection du socle en béton de la cuisine et pose d'un carrelage CHF 4'500.-.

3526 Collège des Martines

350.3141.26
350.4802.00 Aménagements extérieurs : assainissement des zones pavées sous les arbres du parking extérieur, remplacement d'un arbre, pose d'un revêtement synthétique souple et re-flashage partiel du bitume aux endroits des zones déformées CHF 15'000.-. Assainissement du sol de l'entrée principale du collège, dépose et repose du dallage CHF 6'000.-.

Classes : remplacement des tableaux noirs par des tableaux interactifs dans les huit classes CHF 40'000.-.

Installations techniques : raccordement des portes d'entrée sur la supervision MCR CHF 2'200.-.

Amortissement par prélèvement au fonds réserve Entretien Bâtiments (9281.11.00).

3528 Complexe de Manlout

350.3141.28
350.4802.00 Façades : traitement du revêtement en bois au rez et à l'étage côté appartements locataires CHF 25'000.-.

Installations techniques : assainissement du local de lavage comprenant le remplacement de l'appareil de lavage et du compresseur, l'entretien de la ventilation, le remplacement de deux portes d'accès au local, la peinture des murs et plafond et la pose d'un nouveau carrelage CHF 27'000.-. Remplacement de l'axe de la porte coulissante du local lavage CHF 2'000.-. Remplacement de la pierre réfractaire de la porte de la chaudière CHF 900.-. Remplacement et remise à niveau de la centrale de commande et des télécommandes des portes d'accès de l'ensemble des dépôts et atelier CHF 15'000.-. Changement des accus de l'éclairage de secours CHF 2'700.-.

Divers : installation d'un chéneau sur la toiture du couvert à véhicules des locataires CHF 4'000.-.

Amortissement par prélèvement au fonds réserve Entretien Bâtiments (9281.11.00).

3531 Collège du Mottier A

350.3141.31 Entretien des classes : rafraîchissement de la peinture des murs des classes selon nécessité (environ cinq classes) CHF 6'000.-.

Installations techniques : automatisation et raccordement des portes d'entrée principale sur la supervision MCR CHF 2'500.-. Remplacement de quatre beamers qui sont en mauvais état de fonctionnement selon annonce EPS CHF 5'000.-.

3532 Collège du Mottier C

350.3141.32 Entretien des classes : rafraîchissement de la peinture des murs des classes selon nécessité (environ cinq classes) CHF 6'000.-. Pose de panneaux d'affichage CHF 5'000.-. Contrôle et réglage des lambrequins de stores, réglage des portes d'entrée et remplacement d'éléments abîmés CHF 5'400.-.

Installations techniques : automatisation et raccordement des portes d'entrée principale sur la supervision MCR CHF 3'500.-. Remplacement de la machine à mettre sous vide de la cuisine du réfectoire CHF 5'200.-. Remplacement de l'évaporateur du meuble de cuisine CHF 1'600.-. Réparation de la fermeture du couvercle automatique et électrique de la braisère de la cuisine du réfectoire CHF 3'800.-. Nettoyage et dégraissage de l'ensemble du réseau de conduites de la ventilation de la cuisine professionnelle CHF 5'000.-. Installation et raccordement d'un téléphone dans le local d'archives selon demande de l'archiviste CHF 1'800.-. Installation d'une timbreuse pour le personnel d'exploitation en remplacement de celle actuelle qui est au Mottier B CHF 2'100.-.

3533 Collège du Mottier D

350.3141.33 Entretien des classes : rafraîchissement de la peinture des murs des classes selon nécessité (environ cinq classes) CHF 6'000.-. Pose de panneaux d'affichage CHF 5'000.-.

Installations techniques : automatisation et raccordement des portes d'entrée principale sur la supervision MCR CHF 2'800.-.

Salle de gym : réfection du sol abîmé et qui est devenu poreux CHF 22'000.-.

410 Police des constructions

410.3185.00 Ce compte est destiné aux éventuels frais d'avocats/notaires/juristes dans le cadre de procédures contentieuses et/ou de demandes d'avis de droits. Compte tenu des cas en cours et de ceux éventuels à venir au vu du nombre croissant de demandes de permis de construire, une augmentation est à prévoir.

410.4313.01 Les revenus de ce poste dépendent exclusivement des demandes de permis de construire effectuées par les requérants/particuliers. Si le règlement sur la Police des constructions (PolCo) est adopté, une continuité, voire une augmentation est à prévoir.

420 Urbanisme et développement durable

- 420.3003.01 Il s'agit des indemnités versées aux membres des commissions permanentes du service, soit la CUMEP et la CdS. Ces deux commissions seront recomposées après dissolution pour la nouvelle législature. Il est prévu que la nouvelle CUMEP fonctionne de manière périodique, contrairement au passé. Cependant, le budget est revu à la baisse en raison du transfert de la CS2000W à un autre dicastère.
- 420.3011.00 Diminution du secrétariat de 0.1 ETP et création d'un poste de stagiaire 1^{er} emploi à 1 ETP, augmentation du poste police des constructions de 0.2 ETP et affectation de 0.4 ETP de la chargée de projet durabilité. Effectif de 5.7 ETP (Variation budgets 2021/2022, +1.5 ETP).
- 420.3101.00 Fourniture de matériel divers pour mise en place des projets privés et des actions communales soutenus via le fonds prélevé sur la facture d'électricité.
- 420.3185.01 Les abonnements restent stables ; l'achat de littérature reste occasionnel, grandement remplacée par la consultation en ligne. La formation continue sera renforcée au gré des opportunités.
- 420.3189.01 Versements anticipés en qualité de propriétaire à titre d'avance sur contributions aux coûts de mise en soumission des travaux du secteur Champ d'Aullie.
- 420.3189.02 Participation aux frais de fonctionnement et des études du Schéma directeur du nord lausannois (SDNL) ; en répartition avec les autres communes du périmètre.
- 420.3189.04 En 2022, les études prévues en relation avec les PA sont les suivantes : Praz-Prévôt et Mont-Centre. À cela s'ajoutent les études thématiques prévues concernant la modélisation 3D du PDL et une partie de coordination en lien avec la mobilité. Des études imprévues, en fonction de l'actualité politique, peuvent être également menées.
- 420.3189.05 Frais d'études concernant des projets privés et des actions communales (semaine de la mobilité et journée de la durabilité) soutenus via le fonds prélevé sur la facture d'électricité.
- 420.4342.05 Augmentation du fonds pour l'efficacité énergétique alimenté par le biais d'un prélèvement sur la facture d'électricité des Services industriels de Lausanne (SiL) de 0.7 ct à 1.5 ct par kWh.
- 420.4363.00 Des subventions sont à prévoir suite au remplacement des fenêtres des bâtiments identifiées dans le cadre de l'étude d'assainissement du bruit routier.

430 Réseau routier

- 430.3011.00 Effectif de 15.3 ETP (Variation budgets 2021/2022, +2.0 ETP). Pour diminuer la part de parcelles non contrôlées en séparatif, donc soumises à la taxe CISTEP, et afin d'anticiper les travaux d'analyse et de suivi des nombreuses constructions à venir dans le cadre du Syndicat d'améliorations foncières, la Municipalité a décidé d'engager un collaborateur technique supplémentaire en charge des collecteurs à 100%. L'engagement d'un conducteur de chantier à 80% est également prévu pour suivre les nombreux chantiers communaux à venir liés, entre autres, aux nouveaux quartiers. Ce nouveau poste permettra également de libérer l'Adjoint au Chef de service, permettant ainsi à celui-ci de seconder le Chef de service à des tâches de planification toujours plus nombreuses. Affectation de 0.2 ETP de la chargée de projet durabilité.
- 430.3012.00 Réserve pour engagement temporaire durant la période estivale (nombreuses absences pour cause de vacances/récupération d'heures).
- 430.3091.00 Formation spécifique "métier" pour les collaborateurs du service Travaux et infrastructures.
- 430.3114.00 Achat de diverses petites machines et outils - amortissement par prélèvement au fonds de réserve
430.4801.00 véhicules, machines et matériel (9281.10.00).
- 430.3115.00 Remplacement du petit camion Meili VM 700 et de la fourgonnette Nissan NV 200 - amortissement par
430.4801.00 prélèvement au fonds réserve véhicules, machines et matériel (9281.10.00).
- 430.3135.00 Adaptation du budget en fonction de l'évolution des comptes de ces dernières années.

430.3137.02	Frais d'évacuation des déchets publics (poubelles publiques, manifestations, ...).
430.3142.60	Réserve pour divers aménagements ponctuels. Augmentation du budget pour travaux liés aux aménagements des quartiers du SAF (les délais de réalisation de ces aménagements ne sont généralement pas compatibles avec l'établissement de préavis spécifiques).
430.3142.61	Adaptation du budget suite à l'analyse du réseau routier communal par une entreprise spécialisée.
430.3142.64	Outre les frais d'entretien habituels du réseau routier, le budget tient compte de la taxation du domaine public communal (28 hectares CHF 105'000.-), soumis à la taxe annuelle d'utilisation du système d'évacuation des eaux claires (depuis 2019).
430.3154.00	Adaptation du budget en fonction de l'évolution des comptes de ces dernières années.
430.3189.05	Le budget prend en compte la part des études nécessaires à l'établissement des demandes de crédit de construction des aménagements routiers prévus dans le plan d'investissements.
431	Éclairage public
431.3143.00	Outre les frais d'entretien habituels du réseau d'éclairage, le budget tient compte de la participation communale à la mise en conformité de l'éclairage de la jonction autoroutière (CHF 75'000.-).
450	Ordures - déchets
450.3011.00	Effectif de 2.07 ETP y compris deux surveillants auxiliaires à la Viane (Variation budgets 2021/2022, +0.01 ETP).
450.3012.00	Réserve pour engagement temporaire durant la période estivale (nombreuses absences pour cause de vacances/récupération d'heures).
450.3091.00	Formation spécifique "métier" pour les collaborateurs de l'équipe.
450.3141.61	Achat de petit matériel, divers entretiens et réparations des Molok.
450.4342.04	La taxe forfaitaire "Individuelle" est maintenue à CHF 85.- et la taxe "Entreprise" à CHF 170.-.
450.4811.00	L'équilibrage du centre de coût 450 Ordures-déchets soumis au principe d'équivalence sera compensé par un prélèvement sur le fonds de réserve "9280.04.00 - Ordures-déchets" (état au 01.01.2021 : CHF 401'474.11).
460	Égouts - épuration
460.3144.00	Outre les frais d'entretien habituels du réseau d'assainissement, le budget tient compte de l'entretien des ruisseaux, associés aux collecteurs.
460.3144.01	Réserve pour divers aménagements ponctuels. Augmentation du budget pour travaux liés aux aménagements des quartiers du SAF (les délais de réalisation de ces aménagements ne sont généralement pas compatibles avec l'établissement de préavis spécifiques).
460.3187.01	Émoluments pour perception de la taxe annuelle d'épuration dès le 1 ^{er} janvier 2020 par les Services Industriels de Lausanne (facturation par le système des acomptes mensuels).
460.3189.05	Le budget prend en compte la part des études nécessaires à l'établissement des demandes de crédit de construction des aménagements routiers prévus dans le plan d'investissements.

460.3526.00 Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Ville de Lausanne a confié l'exploitation et la rénovation (STEPact) de la STEP de Vidy à la société EPURA SA. La Commission intercommunale (CISTEP) examine le budget et les comptes. C'est cependant aux conseils communaux des communes signataires de la convention qu'il appartient d'adopter le budget et les comptes (majorité des conseils communaux requise). La répartition intercommunale des charges s'effectue sur la base des quantités d'eau potable distribuées dans chaque commune. Ce montant est basé sur les consommations 2020, et prend également en compte les surfaces imputables (parcelles non contrôlées en séparatif), tel que prévu dans la nouvelle convention CISTEP (préavis 10/2018). Le budget de la STEP, approuvé par la CISTEP dans sa séance du 15 septembre 2021, figure en annexe au présent fascicule et prévoit une participation de notre Commune de CHF 1'161'900.-.

Le Conseil communal est donc invité à adopter le budget de la STEP en approuvant le montant de la part à charge de notre Commune.

L'évolution du budget tient compte des paramètres suivants : l'introduction, au 1^{er} janvier 2016, d'une taxe fédérale destinée à financer le traitement des micropolluants. L'avancement du projet et des travaux STEPact. La redevance annuelle liée au DDP accordée à EPURA SA.

460.4341.00 Le budget prend en compte les premières constructions des secteurs du SAF.

460.4341.00 La Municipalité fixe le montant des taxes en regard du plan d'investissement relatif à l'entretien et à la
460.4342.00 construction des ouvrages d'évacuation des eaux et des coûts d'exploitation et d'entretien des ouvrages
460.4342.03 d'assainissement (STEP et ouvrages annexes) des eaux.

Pour l'année 2022, la Municipalité a donc décidé de reconduire le taux des taxes 2021 ci-dessous :

460.4341.00 Taxes de raccordement (art. 43 et 44 du règlement)

eaux claires: CHF 12.-/m² étanche (inchangé)

eaux usées: CHF 10.-/m² de plancher (inchangé)

460.4342.00 Taxes annuelles de traitement (art. 46 et 47 du règlement)

eaux claires: CHF 0.00/m² étanche (inchangé)

eaux usées: CHF 1.50/m³ d'eau potable consommée (inchangé)

460.4342.03 Taxes annuelles d'utilisation (art. 45 du règlement)

eaux claires: CHF 0.35/m² étanche (inchangé)

eaux usées: CHF 0.35/m³ d'eau potable consommée (inchangé)

460.4811.00 L'équilibrage du centre de coût 460 Égouts-épuration soumis au principe d'équivalence sera compensé par un prélèvement sur le fonds de réserve "9280.01.00 – Épuration-égouts" (état au 01.01.2021 : CHF 9'467'250.93).

510/520 Enseignement primaire et secondaire

Le calcul pour l'année civile 2022 est fait avec 870 élèves de 1P à 8P et 325 élèves de 9S à 11S.

500.3512.00 La convention de prestations avec l'État de Vaud a été renouvelée et le travail accompli directement par le SEJL (organisation du transport scolaire, du réfectoire scolaire, des activités sportives et culturelles pour les enfants d'âge scolaire, des devoirs surveillés, du dépistage dentaire, ...) permet de réaliser une économie sur ce poste.

510.3011.00 Effectif pour les devoirs surveillés de 0.24 ETP (Variation budgets 2021/2022, 0.0 ETP).

520.3011.00

510.3103.03 La caisse de classe est constituée de CHF 20.- par élève (870 élèves primaires et 325 élèves secondaires).
520.3103.03

510.3663.02 L'augmentation de ce poste est en partie due à l'augmentation du nombre d'enfants et de jeunes
520.3663.02 scolarisés au Mont-sur-Lausanne. Elle est également due à la décision de la Confédération de garantir
l'école gratuite et de ne plus faire participer les parents. La part dédiée aux camps avait été adaptée à
cette nouvelle réalité. Mais la part dédiée aux courses d'école (sorties pédagogiques) n'avait pas été
mise à jour sur cette base. Le budget pour les sorties pédagogiques avec la participation des parents
était de CHF 250.- par classe. Aujourd'hui, il n'est plus possible de demander aux parents de participer,
c'est pourquoi le montant par classe devrait être de CHF 500.-.

Les jeunes actuellement en 9S n'ont pas pu bénéficier d'un camp scolaire en 8P et en 9P en raison de la
pandémie. Exceptionnellement, l'EPS organisera un camp pour cette volée de 10S afin de leur
permettre de partager cette expérience de camp.

550 Médiathèque scolaire et communale

550.3011.00 Effectif de 2.0 ETP (Variation budgets 2021/2022, +0.05 ETP), renforcement du mercredi après-midi.

550.3111.00 En 2022, lors de la rénovation du collège du Mottier B, la médiathèque sera installée dans des
portakabines dans la cour du Mottier. Ce déménagement implique l'achat de mobilier adapté à cette
nouvelle réalité.

550.3170.01 En 2021, la médiathèque fêtait ses 10 ans. Un budget spécial avait été accordé pour l'événement. En
2022, le budget retrouve son niveau des années précédentes.

560 Service médical & dentaire

560.3109.00 En 2022, une nouvelle prestation est organisée par la Commune. Il s'agit de sensibiliser les enfants à
l'importance des dents en assurant le passage d'une spécialiste en prophylaxie dentaire dans les classes
de tous les enfants de 1P à 6P.

570 Réfectoire scolaire

570.3011.00 Renforcement de l'équipe du réfectoire scolaire afin d'assurer des remplacements. Effectif de 1.13 ETP
(Variation budgets 2021/2022, +0.11 ETP).

570.3189.00 Le contrat avec l'entreprise Novae, prestataire pour la confection des repas pour le réfectoire, prévoit
de facturer le repas à CHF 9.-. Le budget est calculé sur un nombre moyen de 115 repas/jour multiplié
par le coût du repas (CHF 9.-) et multiplié par le nombre de jours/année scolaire (159). Ce montant
comprend également les repas des surveillantes qui ne sont pas refacturés. Dès la rentrée 2022-2023,
adaptation du prix du repas de CHF 9.- à CHF 10.-.

580 Temple et cultes

580.3011.00 Effectif de 0.30 ETP (Variation budgets 2021/2022, 0.0 ETP).

580.3011.01 Effectif de 0.15 ETP (Variation budgets 2021/2022, 0.0 ETP).

610 Police administrative et Police cantonale

610.3011.00 Effectif de 5.11 ETP (Variation budgets 2021/2022, +0.07 ETP).

610.3091.00 Formation à l'Académie de police de Savatan de notre Agent de sécurité publique (ASP) engagé le
1^{er} juillet 2021 CHF 10'000.- + CHF 2'000.- pour d'autres formations dans le courant de l'année.

610.3143.02 Entretien de marquage CHF 50'000.-, pose de signalisation verticale CHF 30'000.- et CHF 20'000.- pour
divers imprévus.

620 Service communal de la population

620.3011.00 Effectif de 3.4 ETP (Variation budgets 2021/2022, -0.20 ETP).

620.3069.00 En 2022, le Service communal de la population aura le plaisir d'accueillir l'association Agglo Lausanne (groupement des contrôles des habitants de la région lausannoise) pour son assemblée générale annuelle. Selon la coutume, la commune hôte prend en charge les frais de repas.

650 Défense incendie

650.3521.00 Le budget du SDIS La Mère figure en annexe au présent fascicule et la part à charge de notre Commune découle de ce budget, approuvé par la Commission consultative du feu.

Le Conseil communal est donc invité à adopter le budget du SDIS La Mère en approuvant le montant de la part à charge de notre Commune.

710 Service administratif

710.3170.03 Désormais comptabilisé dans Administration - Frais de réceptions et de manifestations, compte 110.3170.00 (CHF 25'000.-).

710.3525.02 À la garderie EFAJE du Budron le taux d'occupation est de 60% d'enfants du Mont et 40% d'enfants du reste du réseau EFAJE. En se basant sur ce constat et pour le budget 2021, l'EFAJE avait planifié un taux d'occupation pour la nouvelle garderie des Ateliers au Rionzi de 70% d'enfants du Mont et de 30% d'enfants du reste du réseau. En cours d'année, l'EFAJE constate que cette répartition ne correspond pas à la réalité qui est en fait de 90% d'enfants du Mont et 10% d'enfants du reste du réseau. Cela n'était pas prévisible. Les comptes 2021 afficheront un dépassement de coût lié à cet état de fait. Pour 2022, l'EFAJE a apporté cette correction ce qui explique la différence entre les budgets 2021 et 2022.

710.3525.04 Création d'une UAPE au Petit-Mont pour répondre aux besoins des sites scolaires Crétalaison et Mottier de 1-6P.

710.3655.02 Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), participation de CHF 5.- par habitant (estimation au 31.12.21 : 9'600 hab.).

711 Service social intercommunal (ARASPE - Agence AVS)

711.3525.08 L'accord canton/communes sur la participation des communes à la cohésion sociale (PCS) prévoit dès 2022, la reprise de certaines charges communales, notamment en lien avec les prestations sociales cantonales des régions d'action sociale (RAS) et des agences d'assurances sociales (AAS). La participation communale pour l'année 2022 est estimée à CHF 5.09 par habitant (CHF 29.91 pour 2021).